



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
(MEEM)



SOCIÉTÉ BÉNINOISE
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE (PERU)



**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
APPROFONDIE DU SOUS-PROJET D'ELECTRIFICATION DE 25
LOCALITES DES COMMUNES D'ATHIEME, BOPA, COME,
GRAND-POPO, HOUEYOGBE, ET DE LOKOSSA DANS LE
DEPARTEMENT DU MONO (Lot 3)**

ANNEXES



ABOMEY-CALAVI Ilot
Kalaban Coro Hôtel Sangha Rue Baco - Djicoroni – ACI, Bamako, Mali.
249 Porte 107, Bamako, Mali BP 863, Tel : +223 20 28 92 08
Tel : +223 76 30 46 22, Email : [id_sahel2000@yahoo.fr](mailto:idsahel2000@yahoo.fr)

Email : contact@sdi-qc.org / chiacsogo@yahoo.fr 80 www.sdi-qc.org www.idsahel.com E-mail :
siefriquesarl@gmail.com

AGORI-

0102-884-i
Maison GODONOU

Tél : + 229 12 22 82 / 95 45 01

La Clé Victorieuse
Zoca Lot 10- X, non loin de
l'Hôpital de la Zone de Calavi
01 BP 1720, Abomey-Calavi –

Octobre 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. LETTRE DE CATÉGORISATION DU SOUS-PROJET
6. TERMES DE RÉFÉRENCE

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 3

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot 3.....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ATHOU ATIGBE Bernadette	Directrice Municipale	96453791	
02	SOSSOU Germain	Conseiller ATIKPETA	95358650	
03	YAOVI Akouèssè	Conseillère ATIKPETA	94622837	
04	DOGO D. François	chef village ATIKPETA	95287020	
05	AMOUSSOU Mathurin	chef village Kadjè	9747490	
06	ACAÏPO Martine	Conseillère CV Kadjè	66815710	
07	Barthélemy C. KPADE	CV/Tohonou	97718784	
08	AYITE Comlan Houé	RADP/BOP	97547630	
09	Jonas D. BESSAN	CV/Halame	96431383	



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot 3..... DEUX - KILOS / GODJINME

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	TOSSAVI Godjo Fabrice	Menuisier (CQ) DEUX - KILOS	51908197 95456307	
02	HOUNKPE Jean-Baptiste	Enseignant (Conseiller)	97405406	
03	de SDUZA Léon Isidore	Agent santé (Conseiller)	62762446	
04	KADJA Richard	Chauffeur	97531648	





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot 3.....

N°	Nom et prenom	Profession	Contacts	Emargement
01	MATCHIADOX Koissivi	Marcichev	63 57 72 27 61 39 19 52	
02	HOUNAOU C. Robert	CV Missi Koum- Conoji	97 26 17 69	



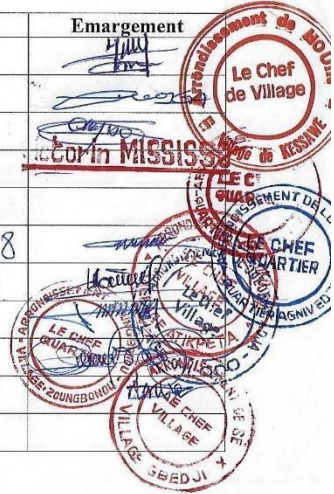
Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites du sud Benin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot 02.....

N°	Nom et prenom	Profession	Contacts	Emargement
01	MEDESSE Bernard	SAIHOVIN	96 71 45 67	
02	GBLOZIN Antonin	CV KESSAWE	95 81 41 11	
03	MISSISSO Victorin	YENAWA	97 42 10 62	 Corin MISSISSO
04	DANSI Ayissi Sylvain	CP Ainedji	95 99 03 88	
05	DOGO A-Francois	CP Atikpeta	95 28 70 20	
06	AKAKPO Victor	CV HLODO	94 32 13 78	
07	AMOUSSOU Y. Dorothee	CP ZOUNGBONOU	97 81 16 74	
08	LOUHOUEDE Antoine	CV SEEDJI	90 29 27 11	





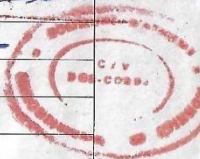
Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot ...03....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KAKPO Yao Bienvenue	CA KPINNOU	9664 01 91	
2	DEGBEY Blaise	CV DON-AGBODJOU	9617 04 52 9	
3	BESSAN D. Jonas	CV HAHAME	96 43 138 3	
4	AGBASSOU Kouassi	CV DON- KONDJI	6652 1369	
5	MIKPASSO Séverine	Conseillère AVESJI	9565 74 98	
6	HOUSSOU Judicaël	CV KODJI	9123 71 97	
7	DANYROSSI Alexis	CV KPINNOU	9763 99 13	



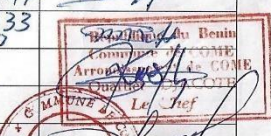
Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot ...03.....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SOSSOU Marcel	CA-POSSOTOME	6624 08 03	
02	LOKOSSOU Comlan Samy	CV AKOKRONAWA	95 57 11 30	
03	NAGÉ C. Germain	CA - BOPA	9731 43 21	
04	UPADE C. Barthélémy	CV-Téhonou	9771 87 84	
05	DANSOU YEHOUENOU	CV-YEGODOE	9784 01 63	
06	HOUNSOUNOUKI C. Toussaint	CA-Badagajin	9703 15 85	
07	MOUVI LÉON	conseiller Badagajin	9705 84 47	
08	HOUNNOU Christophe	conseiller Téhonou	9746 79 33	
09	KREDOU Edh Sylvain	CA/Macoté	9629 05 23	
10	HOUNSOUKIN Eustache	CA-Comé	96 11 68 79	



**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	08 Août 2024
Début de la séance	:	17h 00'
Fin de la séance	:	19h 00'
Commune	:	Grand-Popo
Arrondissement	:	Gabehoué
Village/quartier	:	Adimado
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, fon

Représentants du
Consultant

: OLAOTAN Olivia

Dr AGBANOU Thiery, Dr YABI Houé'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 08 Août 2024 et le jeudi 08 Août 2024, une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'électrification des 150 localités du sud Bénin (lot 3). Cette séance a été l'occasion de présenter les différentes phases du projet et de recueillir les préoccupations et recommandations des habitants afin d'intégrer leurs besoins et de minimiser les éventuels impacts négatifs.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AISSOFA Sasi : je vous remercie et je suis content parce que on ne sera plus dans l'obscurité. j'aimerais savoir si le projet fournir des compteurs pour ceux qui en veulent.

ADJAHLI Agiwa : je vous remercie et je remercie le projet. Nous acceptons que le projet commence le plus vite possible. J'aimerais savoir si c'est l'électricité SBEE ou panneau solaire.

Alphonse Sossou : je remercie les autorités et nous voulons que les travaux démarrent le plus vite possible.

Réponse du consultant :

La consultante remercie les intervenants et souligne que les interventions sont pris en compte fidèlement. La consultante souligne que le projet d'électrification concerne la SBEE et non les panneaux solaires. et précise également qu'au moment opportun le projet va informer en ce qui concerne les compteurs.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations ont été formulées :

- Recruter les jeunes de la localité pour les travaux.
- Demarrer les travaux le plus vite possible.

Nous avons besoin également du bitumage de la voie qui quitte l'instan jusqu'à Adimado, de l'eau potable, des marchés et des infrastructures dans notre localité.

Ont signé :

Représentante des femmes

Adjahli Afiva

Représentant des jeunes

HOUKPE Pascal

Représentant des sages

HOUSSOU Z. Damien

chef village ADIMADO

Alphonse

Représentant des consultants

OLAOTAN J.N. Olivia



Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot B...

Village : **ADIMAPO** Arrondissement : **GBEHOUÉ** Commune :
General-Popo Date : **08 Août 2021**

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	SASSOU Alphonse	e/Adimada	98787872	
02	Gangnan Nani-Clara	Dérogés	98751956	
03	ERLOY codjo Marcelin	agriculteur	87467685	
04	Adjame' A. Viteho	mécanicien	6#564510	
05	SOSSOU Jacques	enseignant	91450613	
06	KAKPO Estelle	Managère	'	
07	Kiriha Pascaline	Secrétaire	62 6676 37	
08	GBETO S. ERIC	Implémeur	✓	
09	TOSSOU ANA Paul	Agriculteur	98-73-01-52	
10	Beadjevi Daniel	Chauffeur	-	
11	TOSSOU ROBALI	Commerçant		
12	Beadjevi Agathe	Peintre		

No	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	Mœmines Homerte HOLDISSOU Bellea	ménageuse menagere	57-03-66-64	
14	FKLOU Patient	Ma Son	58-84-63-62	
16	Houmanou Fanoou Kimouat	charpenter	40 44 52 85	
17	Houmanou Pody Albert	Pêcheur	65-96 41 88	
18	Houhouhou Poulainp	menageuse	-	
19	Houmanou KOKOU	Pêcheur	60-75-85-84	
20	Beatrice KOKOU	menageuse	-	
21	Houmanou FOM	Pêcheur	61 68 00 57	
22	Houou Sedouie	menageuse	61 68 00 54	
23	Houmanou Fanoou	menageuse	-	
24	Houmanou Odette	menageuse	-	
25	Houmanou ALICE	Travailluse	57 42 94 57	
26	Houhou Albert	-	-	
27	Houhou Pince	Ménageuse	-	
28	Houhou Loucadio	Ménageuse	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	HEXPO Sylvain	meunier	-	N
30	Adrien Pigeot	Manager	-	HEXPO
31	Sebastien Polanco	Commerçant	-	HEXPO
32	Adrien Louis	meunier	-	HEXPO
33	Toukui Teau Akouani	meunier	-	X
34	AKAKPO Carolline	meunier	-	Be
35	Amédée Bontais	meunier	-	HEXPO
36	London Emgrain	Commerçant	-	HEXPO
37	Bernard Perrone	Commerçant	-	HEXPO
38	DISSOFA Sosa'	entrepreneur	-	HEXPO
39	SOVI-GAUDI Valentin	Agriculteur	97273089	HEXPO
40	SOSSOU C. Saccou	Préleveur	66245019	HEXPO
41	HOUESOU Cedric Albert	Agriculteur	65964189	HEXPO
42	HEXPO Norbert	Agriculteur	98893732	HEXPO
43	KOURNOMDI Fulgin	Agriculteur	66394688	HEXPO
44	HEXPO Jean Innocent	Agriculteur	61323003	HEXPO
45	HOUESOU Alexandre	Agriculteur	65947123	HEXPO



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	13h00
Fin de la séance	:	14h00
Commune	:	BOPA
Arrondissement	:	POSSOTOME
Village/quartier	:	AKOKPONAWA
Lieu	:	Maison du peuple AKOKPONAWA
Langue de travail	:	Sahoue, Fon, Français

Représentants du
Consultant

: HDUNKPATIN S. Alex

MAGBANDU Thierry / DANYABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

San deux mille vingt-quatre le mardi seize juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono.

Au début de la séance, le chef de village a souhaité la bienvenue à la population et au consultant, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations de la population.

Après avoir donné les détails à la population, après la parole peut poser des questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

YENOUSSI Michel : Merci pour le projet
Vivement que cela soit réalisé au plus vite.

AGLI Pacôme : Merci pour la parole accordée
C'est un bon projet pour la localité. Est-ce
le courant de la S.B.E. ou des panneaux à installer ?

ADIGUI Basile : C'est un bon projet.
Nous espérons le voir dans les autres
hameaux il y a très longtemps. Certains étaient
obligés d'aller tirer les fils ailleurs, que le
projet se réalise vite.

DOSSON Adjoua : Merci à tous le
monde. Est-ce que il faut compléter à l'état
actuelle des hameaux ou bien laisser
comme cela et les biens qui seront impactés
ou est-ce ?

Reponse du consultant
Le consultant a tenu compte de quelque
éclaircissement aux différentes questions
posées. Il a rassuré de la prise en compte
des différentes recommandations dans le
rapport à déposer. Les biens impactés sont
enregistrés. Les poteaux à poser sont ceux
de la S.B.E. et non l'installation de panneaux.

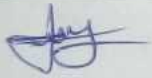
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin des échanges, il faut noter que la séance s'est bien déroulée et la population est satisfaite des réponses apportées. Néanmoins, quelques recommandations ont été formulées.

- Compléter quelques poteaux électricité vers les autres hameaux et la place publique.
- Recruter la main d'œuvre locale.
- Démarrer au plus vite les travaux avant la fin de l'année.

La population accepte et est prête à accompagner le projet dans les travaux d'installation des poteaux.

Représentant des Jeunes



Toss & Théophile

Représentant des Sages

Adigbli Jérôme
Sief

Ont signé :

Représentant des femmes



ADIGLE
Bernadette

~~Alex~~
HOUNKPATIN Alex
/ Représentant du consultant



CV LOKOSSOU Remy

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC


Village : AKOKPONAWA

Arondissement :

Commune :

Lot 03
POSSOTOME

Date : 26/07/2014

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
01	LEROSSOU Comlan Remy	CV	96 07 80 33	
02	ADIGBLI Barile	Conseiller	61 32 67 33	
03	HOISNGBE Gerard	Construcion	45.75.93.33	
04	LOKOSOS Saqueline	Vendeuse	55.45.52.60	
05	ALI Excellence	Vendeuse	45.76.54.37	
06	ADIGBLI Bernandine	Vendeuse	95.25.00.63	
07	TSSA Fréderic	HARISON	95 50 55 31	
08	YENOUSSI Abraham	Vendeuse	34.28.20.06	
09	YENOUSSI Amelie	"	65.94.58.59	
10	TSSA Rébecca	"	55.90.22.24	
11	ALI Pacome	Staphéne	55.70.41.36	
12	DOSSOVI Alfid	Cuisinier	68.08.18.20	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
13	DHOSSOU Colistin	Pêcheur	94.15.65.50	
14	ADIGBLI Séronne	Pêcheur	95.35.41.58	
15	HOUNTO Fernand	Résident	/	
16	GOUSSESSÉ Ziné	Pêcheur	55.90.27.23	
17	GOUSSESSÉ François	Pêcheur	/	
18	ALTI Barnand	Pêcheur	55.44.55.84	
19	YENOUSSI Michel	Pêcheur	/	
20	TOSSAVI Fernand	Pêcheur	/	
21	KLAKO Lolo	Pêcheur	60.77.50.72	
22	KLAKO Onnéré	Pêcheur	63.81.65.58	
23	ALTI J. Rogan	Pêcheur	/	
24	HOUNTO Koufi	Pêcheur	/	
25	ADIA Sapeur	Pêcheur	/	
26	TOSSOU Noël	Securité	65.66.50.92	
27	LOKOSOU Etienne	Pêcheur	66.72.79.15	
28	ASSOGBA Justin	Vilain	95.41.30.72	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	LOKOSSOU Vincent	Charpentier	54.00.34.82	
20	DOSSOU I Sylvain	Pêcheur	/	
31	KOU DOHA Marceline	Revendeuse	61.62.81.02	
32	YENOUSSI Marguerite	Revendeuse	/	
33	TASSA HOUEGON	Revendeuse	/	
34	ATONDE Aghyhemou	Revendeuse	/	
35	TOSSOU Roxane	Revendeuse	/	
36	DOSSOU Ajean	Revendeuse	96.08.34.21	
37	SOSSI Tami	Revendeuse	/	
38	AHEUSSOU Sabine	Revendeuse	/	
39	HOUNZA Cecil. Agha	Revendeuse	99.49.57.51	
40	KLAKO Ambroise	Gérant	63.51.31.30	
41	SOSSOU Sonou	Pêcheur	55.13.20.45	
42	SOSSOU Emed	Pêcheur	/	
43	KOUWA KDO Felix	Pêcheur	64.63.46.33	
44	HOUNGISE Traise	"	/	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin Lot 3

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 03/03/2023
Début de la séance	: 10h
Fin de la séance	: 11h 25
Commune	: LOKOSSA
Arrondissement	: LOKOSSA
Village/quartier	: ATIKPETA
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Cotafon, Fon

Représentants du Consultant : AGBANOU Thierry
VABI Honoré

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le vendredi trois mars s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le Chef du village a remercié la population et le consultant pour leur déplacement. Il a ensuite accordé la parole au consultant qui a dévoilé l'objet de la séance qui se résume ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Le consultant a exposé les activités du projet. Il a rappelé le contenu de sa mission qui est de collecter les données et informations afin d'analyser les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales pour formuler des mesures d'atténuation et de maximisation des impacts.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Mme GBE Dieudonné: Nous sommes contents de votre message. Sans la lumière, nos enfants apprennent dans de bonnes conditions. Nos mamans résistent difficilement les soirs. Il faut aller jusqu'à l'obscurité pour trouver de poisson et autres produits congelés. Je vous remercie et remercie également le gouvernement.

Mme YADVI Akoumè: Il nous manque beaucoup de choses. On a besoin de centre de santé. Également des ouvrages de franchissement. A cause de manque de courant, l'insécurité est grandissante. On n'arrive pas à bien rendre les soirs. Trop de chaleur.

ABALO Gaston: Nous élèves avons besoin de s'imprimer à la télé comme à la radio.

SOSSOU Germain (Conseiller): Partout le courant fait du bien. Toutes initiatives à mener, c'est les groupes électrogènes. On a vraiment besoin du courant. C'est ce qui explique les toiles d'araignée avec tous les risques d'électrocution des enfants et autres.

Au-delà des arbres qu'on peut couper facilement et rapidement, on peut couper les maisons. Pourquoi que le courant passe. On est prêt et on s'y engage. Ici, pas de bien culturel qui n'aime pas la lumière. Pas de restriction donc.

CV: Merci infiniment au gouvernement.
Il se souvient de nous. A force d'envoyer
les délégation, un jour, ça va démarer.
On a espoir. Au regard des long queues
des toiles d'araignée, le besoin existe. Il
est immense. Pas d'éléments de restriction.
Même volon ou habitation, on va le
passer. Nous sommes prêt à recevoir les
activités du projet.

Réponses du consultant
Lors qu'il reprend la parole, le consultant
a remercié les intervenants pour la
qualité de leurs interventions et prises
de paroles. Il les a rassuré que les doléances
exprimées seront fidèlement relayées au
rapport de mission.

Synthèse et recommandations
La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. Le consultant a expliqué les activités du projet. Les participants ont posé des questions auxquelles il a répondu. A l'issue de cette séance, les recommandations ci-après ont été formulées :

- Démarrer le projet au plus vite
- Doter les points critiques de notre route d'ouvrage de franchissement
- Doter le village de centre santé



Francis
François D. DOGO

Ont signé :

YAOVI
YAOVI Akouèssè
(Représentante des femmes)

SOSSOU
SOSSOU Norbert
(Représentant des aînés)

H9YABI
YABI Hervé
(consultant)

AGASSOU
AGASSOU Thierry
(consultant)

AGASSOU
AGASSOU Prosper
(Représentant des jeunes)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 3..

Village : ATIKPETA Arrondissement : LOKOSSA Commune : LOKOSSA
Date : 03/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	SOSSOU Joël	opérateur économique	95 08 32 65 97 47 51 43	
02	SOSSOU Norbert	Cultivateur		
03	SOSSOU Sagbo Paul	soudeur	94 55 08 48	
04	SOSSOU Pierre	Culturier	—	
05	SOUSSOU Nicolas	Chauffeur	65 04 83 81	
06	ABALLO Mathias	cultivateur	67 23 82 30	
07	ABALLO Bertin	cultivateur	57 41 22 06	
08	HOUEYOU Houéfavi	Ménagère	63 46 14 24	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	SAVI Julienne	Ménagère	✓	
10	MONTEBO Alexey	cultivateur	95 72 22 80	
11	AGOSSOU Mélanie	coiffeuse	96 02 83 96	
12	AGOSSOU Taspère	Mécanicien	93 53 98 72	
13	AGBEMADO Nibel	Féticheur	94 32 54 37	
14	SOSSOU Forstin	Agent CBT	91 23 60 57	
15	MEGNA Kpa Doeni	Ménagère	64 04 04 08	
16	ABALLO Floird	Cultivateur	65 22 12 27	
17	DONOU Béataice	Ménagère	53 77 32 92	
18	GBEDESI Mahouidé	Ménagère	94 67 40 16	
19	KADA Francis	cultivateur	99 45 01 08	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ABALLO Jean	Cultivateur	93523211	
32	ATTADJINOU Joseph	Ménager	55900387	
32	ASSOGBA Josephine	Ménager	56057644	
33	TAVE Jerome	Cultivateur	64362745	
34	YAONI AKOUESSE	Ménager	34622637	
35	KADA Forster	Cultivateur	65648028	
36	MONTCHO Théophile	Cultivateur	—	
37	SAVI Edmond	Cultivateur	60210516	
38	DJIBBE Dieudonné	Cultivateur	38856568	
39	MONTCHO HOUÉ	Ménager	—	
40	SOSSA Selaphine	Ménager	—	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
41	SOSSOU Marie	Ménagère	—	
42	AMOUSSOU Terese	Ménagère	—	
43	CAKPO Marie	Ménagère	—	
44	AZINSO Véronique	Ménagère	—	
45	SOSSOU Blandine	Ménagère	—	
46	HOUNNOUVI A-Nazaire	Cultivateur	40464818	
47	SOSSOU Germain	Conseiller	35358650	
48	YABI Homé	consultant	96563138	
49	DOGO D. François	CA Atikpata	95287020	
50	BALOGOUNA Ayoko Romdo	Consultant	96571553	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/ Août 2024
Début de la séance	:	09h00'
Fin de la séance	:	10h30'
Commune	:	Athiédmé
Arrondissement	:	Kpinnou
Village/quartier	:	Avé'dji
Lieu	:	Place publique Avé'dji
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAOTAN Olivia
DR AGBANOU Thierry, DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le lundi 05 Août s'est tenue à la place publique d'Avé'dji une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'électrification des 150 localités du sud Bénin (lot 3). Le chef de village a ouvert la séance en accueillant chaleureusement la consultante et en remerciant les habitants pour leur participation. L'objectif de cette rencontre se présente comme suit : Présenter le projet à la population et recueillir les avis et les recommandations des participants. La consultante a présenté les différentes composantes du projet et a souligné l'importance de cette phase de consultation pour garantir une mise en œuvre respectueuse de l'environnement et des populations locales.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AMEGBEDI Marcel : je remercie les autorités pour le projet d'électrification. Nous accueillons le projet. Nous sommes vraiment dans le besoin d'électricité puisque actuellement nous vivons dans l'obscurité. Nous voulons construire mais à cause de l'obscurité dans laquelle nous vivons ne nous encourage pas.

SEGBEDI Eliane : Merci beaucoup à vous. Notre joie est immense. Nous voulons que les autorités commencent les travaux le plus vite possible et nous demandons également des lampadaires pour que nous voyons comme le jour.

AMEGNI KPO Paul : Je vous remercie. Immense est notre joie que le projet ne tarde plus. Les travaux peuvent commencer.

Réponse de la consultante :
La consultante remercie les intervenants pour leur intervention. Elle les a rassuré que toutes les interventions et doléances sont bien noté et pris en compte fidèlement.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demander les travaux le plus vite
- Recruter des jeunes de la localité à la quête de boulot dans les travaux
- Pense à la population en matière d'eau potable infrastructure sanitaire et l'aménagement des voies.

Représentante des femmes

AKAKPO A. Céline

Ont signé :

Représentant des jeunes

MADJIDE Wenceslas



EDOH K. Paul

Représentant des sages

AMEGBEDJI Marcel

Représentant du consultant

OLAOTAN I.N. Olivia



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN


















Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: ~~AVEDEJI~~ ~~ATHEME~~ Lot
Arrondissement: KPINNGOU Commune :
Date: 05 Aout 2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	LOKOSSOU Lydie	Commerçante	97993672	
02	AMEGNIKPO Paul	Eleveur	97993668	
03	AKAKPO A. Cécile	Commerçante	61707829	00
04	MADSIÈDE Wenceslas	Élève	66850549	
05	AKAKPO Léonie	Commerçante	-	00
06	AGOSSOU Jean Baptiste	Agriculteur	45273763	
07	SEGBEDE Eleanore	Commerçante	67285093	Suy
08	AMEGNIKPO Donald	Bouvier	99433588	
09	MENSAH Charmel	Cultivateur	94252410	
10	AMEGBEDEJI Marcel	Cultivateur	61380070	
11	AKOVBESSO Béatrice	Ménagère	-	-
12	AMEGBEDEJI Danliance	Tailleur	67738997	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	KOUTOHOU Agovi tatiama	Ménagère	-	
14	AKPA Clarisse	Ménagère	96586559	
15	HADISE Albert	Conseiller	96499204	
16	EADH K. Paul	C.V		
17	ADJAMAGBO Solange	Ménagère	66214345	
18	ADJATHOUN Patrice	Cultivateur	94544637	
19	AKAKPO Wenceslas	Cultivateur	64015021	
20	AMEGNIKPO Rodrigue	Carreleur	58280022	
21	AGOSSOU Amélie	Commerçante	-	
22	DJILE Houette	Cultivateur	-	
23	ADJAMAGBO Antoin	Mouçon	59232822	
24	SITHOU Roseline	Vendeuse	65213713	
25	HOOESOU Justine	Vendeuse	-	
26	AMENAKPO Rosine	Ménagère	65674820	
27	DJILE Ruyhin	Macramiseur	64968640	
28	ADJAMAGBO Bertan	Cultivateur	67482688	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/2024
Début de la séance	:	09h00
Fin de la séance	:	10h00
Commune	:	BCPA
Arrondissement	:	BADAZOUIN
Village/quartier	:	BADAZOUIN
Lieu	:	Place public devant Mr MOUVILÉON
Langue de travail	:	Sahoué, Français

Représentants du
Consultant

HEUNIKPATIN S. AGBA

MR AGBANOU Thierry 104 YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 17 juillet 2024, le mercredi
à 9h00, s'est déroulée une séance de consultation
publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental
et social des travaux d'électrification de 150 localités
rurales des départements des collines, Zou et Mono.
Au début, le conseil MOUVILÉON a souhaité la bienvenue
à la population et au consultant en expliquant que le CV
va nous rejoindre. Le consultant a expliqué l'objet de
la rencontre qui est de : Présenter le projet,
- Recueillir les avis et recommandations de la population.
Après avoir donné les détails sur le projet, la
population a posé des questions et des le débat
a continué.

B. QUESTIONS ET DEBATS

MOUVI André : Merci à tous le monde
c'est un bon projet et il faut que cela
commence avant la fin de l'année.
Nous sommes très impatient.

HONOROU Afi : C'est un bon projet.
Nous sommes dans le noir depuis des
années. A l'arrondissement on a même
pas de secrétaire, ni y d'hôpital. Difficile
de ce saigne. Au avec ce projet que nos
doléance soit vraiment entendus.

METO Maria : Merci à tous le monde ?
Comment faire pour avoir les compteurs ?
Commencer vite les travaux, ça a trop duré.

HONOROU Théophile :
Comment faire pour rendre les compteurs ?
les biens qui sont impactés que fera
l'état pour nous ? Est ce que plan peut
benefice du réaménagement de travail, des WC public
et de marché ?

Le consultant a remercié chaque intervenant
et a rassuré que les doléances seront intégrés
dans le rapport. Mais la voie, le marché
le WC public, l'hôpital, ce projet est chargé
d'électrifier la zone et non de réaménager.
Les compteurs c'est après l'installation des poteaux.
La population accepte et est satisfait de la discussion.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges, il faut noter que la population est satisfaite des réponses apportées mais laisse quelque recommandation et doléances :

- Recruter la main d'œuvre locale
- Recruter de meilleurs agents dans les différents services
- Créer une maison des jeunes
- Réaménager la voie pour une meilleure circulation
- Rendre fonctionnel les points d'eau potable.

La population est disponible et prête. Que le projet ne tarde plus dans l'exécution.

Ont signé :

[Signature]

SOKONNOU Noël
66831866
(Représentant des jeunes)

0

MONTCHAD Christine
(Représentant des femmes)

m.

SOKONNOU ASSOU
(Représentant sage)



[Signature]
Séverin ANATO

CV / BADAZOUIN

[Signature]

HOUNKPATIN Alex
(Représentant consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 03

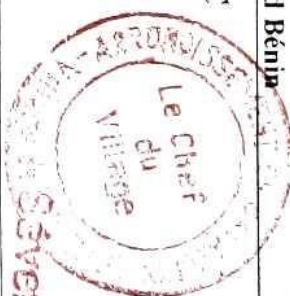
Village : **BANAZOUIN**

BO PA

Arrondissement : **BANAZOUIN**

Date : **17/07/2024**

Commune :



Séverin ANATO

(Signature)

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	MINTO Pauline	cultivatrice	—	—
02	SOTONNOU Léon Nédaï	cultivateur	56 21 79 74	—
03	VITOTO Murielle	cultivatrice	64 52 48 18	—
04	MONTCHO Christine	cultivatrice	—	—
05	SOTONNOU Astou	cultivateur	66 83 49 66	—
06	SOTONNOU Noémie	cultivateur	—	—
07	GLOSSOU Blaini	cultivatrice	—	—
08	HOUVI M. David	cultivateur	63 42 72 08	—
09	SOTONNOU Noël	cultivateur	66 83 18 66	—
10	ASOË Langane	cultivateur	97 83 49 66	—
11	HOUËNOU Françoise	cultivateur	97 53 84 03	—
12	HOUËNOU Kéroun	cultivateur	—	—

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	HOUNVO Christine	cultivatrice	—	
14	VITOTO Edith	cultivatrice	—	o
15	HOUNZA Antoinette	cultivatrice	—	H
16	MONTCHO Séverin	cultivateur	97 46 65 02	e
17	MOUVI Bessank	cultivateur	94 01 10 13	e
18	ASSIMANLEKPO Hédieline	cultivatrice	97 46 65 02	e
19	ANATO Laurent	cultivateur	—	o
20	MOUVI Blaise	cultivateur	—	
21	MOUVI Henniello	cultivatrice	—	e
22	AHDUATHOVI Pélagie	cultivatrice	—	
23	SOKOMNOU Antoine	cultivateur	—	e
24	VIMABSE Juliette	cultivatrice	—	
25	MOUVI Léon	per conseiller	97 05 88 47	un
26	MYNTO Sumbay	cultivateur	90 84 43 00	
27	GLADSI Denis	cultivateur	42 34 00 07	
28	TOTO GROSSOUSSI	cultivateur	97 53 84 09	o

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
29	ADISO Pascal	cultivateur	61084751	
30	AKLACABE Kouakpissi	cultivateur	/	
31	HOUEYOU Wéfassi	cultivateur	/	
32	HOUEYOU Pascal	cultivateur	/	
33	SOKONNOU Banoussi	cultivateur	/	
34	DANSSOU Houssicouin	cultivateur	92983142	
35	AGBOZO Madel'rai	cultivateur	/	
36	SOKONNOU GBadia	cultivateur	/	
37	SIRAVI Wéfassi	cultivateur	/	
38	DOKPONOU Apavelin	cultivateur	/	
39	HOUVI Goussessi	cultivateur	/	
40	HOUVI Héhougnonsi	/	/	
41	ADISO GO Gougnonsi	/	/	
42	MEHINTO Koukoude'	/	/	
43	ZINSSO Holoéssi	Reven deou e	/	
44	GANGALO Ilouf	Reven deou n	/	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
41	ANANTO Cyrion	cultivateur	66 62 62 21	AK
42	ANANTO Alice	cultivateur	-	GA
47	SOSSA Laurent	cultivateur	-	AK
48	MEHINTO DSIMA	"	97 81 29 80	AK
49	SOKONDO HOUNSICOUR	cultivateur	-	X
50	HOUVI Wefassi	cultivateur	-	AK
51	HOUVI Meis	"	-	S
52	HOUNGUA Wefassi	"	-	AK
53	HOUNOU Montague	Ravandouze	-	R
54	ANANTO Séverin	CV Botagoum	96 68 92 38	AK
55	HOUNKIMIN S. AKK	consulter	61 94 90 89	AK



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/2024
Début de la séance	:	17h 15
Fin de la séance	:	18h 33
Commune	:	HOUEYOBBE
Arrondissement	:	DAHE
Village/quartier	:	DAHE-GBEDJI
Lieu	:	Ecole Primaire Publique
Langue de travail	:	Français et Fonglé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco
De ABBAMOU Thierry et M. YABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

C'est le mardi vingt quatre et le mercredi dix sept juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le chef du Village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la mobilisation puis il a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour présenter l'objet de la réunion. Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a demandé à la population de poser les questions.



B. QUESTIONS ET DEBATS

- SONAKHOU Jean: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais demander les formalités à faire pour un abonnement au réseau.
- DJIHOUESSI Victorin: Je salue l'ensemble. Est-ce que le projet couvre tous les hameaux du village?
- HOUNDEGBEAKHOUAN Felix: Je remercie l'Etat Béninois pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir si les personnes affectées par le projet seront indemnisées.

Reponses aux questions
A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles. Il a aussi souligné que le promoteur et l'entreprise prendront toutes les dispositions pour l'indemnisation des personnes affectées par le projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de 6 jours s'est bien déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants.

Les doléances et recommandations sont:

- recruter la main d'œuvre locale
- installer des lamadaires dans les hameaux
- étendre le réseau de la SBEF dans les autres localités
- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- demander le projet dans un bref délai.

Représentante des femmes



MOUVI Celestine

Ont signé :



du Village

Représentant des sages

LOMADE Akyaca

Représentant des jeunes

EBENOU Vincent

Consultant

DJESSONOU Franco



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot
Village: DAHE-GBEDJI Arrondissement: DAHE Commune :
HOUÉ YOËBE Date: 17/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	HOUNGUE AGBADRI Martin	C.V	64 31 14 80	
02	TASSOU Kouessi Paulin	Facilitateur	40 40 83 16 86 49 99 95	
03	AISSI Piérette	Transformatrice	97 80 21 66	
04	HOUNDEGBEAHOUAN Félix	Cultivateur	69 20 45 63	
05	AMOUSSOU Affi	Cultivatrice	41 84 32 77	
06	HOUNDEGAHOUAN Bernadin	Cultivateur	-	
07	KOMADAN Houndjessoutou	Cultivatrice	-	
08	GHAYOU Jean	Cultivateur	64 31 11 51	
09	KOUKPO Denis	Charpentier	94 23 00 30	
10	SQBARKPO Martine	Ménagère	65 68 69 33	
11	HOUNZA Affi	Cultivatrice	-	
12	GASSOU Delphine	Cultivatrice	58-16-43-10	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	HOUNDEGBE AHOUAN Joseph	Zemudjan	58 16 38 07	---
14	AKAKPO Josephine	couturière	-	---
15	OGOU Affi	cultivatrice	-	●
16	GBENOU Vincent	cultivateur	67 25 06 34	---
17	HOUKPO NSI Adolphe	Propriétaire	52 77 65 28	---
18	ABOYITI Mirzille	coiffeuse	52 21 92 56	---
19	HOUKPO NSI Jean	Mécanicien moto	65 40 68 71	Jmf
20	TOSSOU Anselme	Electricien	97 56 80 74	Jmf
21	TOSSOU Carine	Coiffeuse	52 22 41 78	---
22	KPACATCHA Agbodji B	Cultivateur	97 68 33 85	---
23	AMOUSSOU Elisabeth	cultivatrice	95 87 33 60	●
24	HOUNDEGBE AHOUAN Remi	cultivateur	85 70 26 60	Jmf
25	HOUNGUE Basile	cultivateur	45 47 88 06	3
26	KPAHOU Marcel	cultivateur	95 53 24 28 40	Kmf
27	LAHSOUSSI Denis	Zémi	40 57 27 80	---
28	HOUNKPATIN Remi	Mécanicien	46 24 38 68	---



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	LOMADE Akpaca	Cuisinier	90 95 45 38	
30	VIGNIKOU Robert	Eleveur	94 08 77 09	
31	MOUNVI Celestine	Commerçant	95 75 68 20	
32	AMOUSSOU Basile	41 65 49 61 Cultivateur		
33	AGBAGBLE Joseph	cultivateur	45 75 92 82	
34	HOUDZA Samuel	Chauffeur	94 48 44 07	
35	MAHOUSI Helene	cultivatrice	88 06 55 91	
36	AMOUSSOU Dangmossi	transformateur	95 47 30 42	
37	AGBAGBLE Jeanette	cultivateur		
38	AHATO Adèle	Vendeuse	91 23 13 68	
39	HOUNDEGREAHOUAN M. Basile	Mécanicien	41 82 65 22	
40	SONOU Alfred	cultivateur		
41	VIGNIKOU Idelphonse	Stafeur	53 29 91 81	
42	LADESSI Irène	culturière	40 03 34 75	
43	HOUNDEGREAHOUAN Jérôme	électricien	88 16 43 09	
44	NOUKPOUSI Mathieu	Cultivateur	65 68 34 73	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
45	HOUNDEGBEAHOUAN Militan	Cultivateur		
46	HEUNDOJO Forstene	Cultivateur	95226324	
47	HOUNKPATIN Chantale	Vendeuse	97570045	
48	HOUNDEGBEAHOUAN Yello	cultivateur	95212289	
49	TOSSOUNE Victorin	Electricien	97454880	
50	VIGNIKOU Rogacien	Maître	94314759	
51	LANSOUSSE Séraphin	Cultivateur	61074006	
52	VIGNIKOU Benjamin	Zémjèam	91343433	
53	NOUKPONSI Philomène	cultivateur	.	
54	NOUKPONSI Claude	cultivateur	-	
55	KOUKPO Houngou	ed cultivateur	-	
56	VIGNIKOU Davide	Maître	96364922	
57	TOSSENOU Hounsikpè	cultivateur		
58	HOUNDEGBEAHOUN Kadja	cultivateur	95012002	
59	HOUNDEGBEAHOUAN Joël	Electricien	58301685	
60	METONWAHOUN Priska	Vendeuse		



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
61	YANHOUI Hounsiabē	cultivateur	-	
62	KEVI Hounsiabē	cultivateur	-	
63	HOUNKPE Augustin	Margon		
64	GBENOU Cecile	cultivateur		
65	DEGBE Hounjehoukon	cultivateur		
66	HOUNNOU Rosine	cultivatrice		
67	HOUNDEGBEGBEAHOUAN ^{Edmond}	Mécanicien	91 55 60 15	
68	AGBANGLOKOUN Maoussi	cultivatrice		
69	AMOUSSEOU Franck	Cultivateur	98 38 93 31	
70	HOUNKPATIN Kanda	Cultivateur		
71	KPANOU Marie	Elève	66 54 80 91	
72	HOUNDEGBEGBEAHOUAN Madeline	Cultivatrice		
73	NOUKPONSI Albert	cultivateur		
74	DJOGUIDA Jean	Mécanicien	97 65 24 05	
75	HOUNKPATIN Djodji	Mécanicien	90 76 63 36	
76	GBENOU ZINDE Albertine	cultivatrice		

2



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
77	HOUNDEGBEAHOUAN Cyprien	cultivateur	63 67 90 70	
78	ZANDE Hounsi Kpè	cultivatrice	58 16 43 0 2	
79	GASSOU Rita	Coiffeur	52 38 57 14	
80	HOUNKPATIX Toko ATRA	Zémijan	97 40 80 48	
81	HOUNDEGBEAHOUAN Victoire	cultivatrice	95 33 86 06	
182	ZINGÈ Moïse	Vulcanisateur	69 10 70 96	
83	TOS&A KPOBLI Solange	cultivatrice	43 06 70 50	
84	GASSOU Jeanne	Vendeuse	90 25 98 42	
85	ASSA Eregaino	Peintre	66 82 15 62	
86	HOUE DANOU Clestine	Vendeuse		
87	DJESSONOU Franco	consultant	96 63 40 84	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/07/2024
Début de la séance	:	09h15
Fin de la séance	:	10h05
Commune	:	COMÉ
Arrondissement	:	COMÉ
Village/quartier	:	DJACOTE
Lieu	:	Devant le bureau du CV
Langue de travail	:	Minan, fon, Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN S. Alex
Dr AG BANOU Thierry / Dr YABI Hervé.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 15 juillet 2024, à 09 heures, a eu lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre.

L'objet de la rencontre se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations de la population

Après avoir détaillé les points à l'ordre du jour, la population a posé quelques questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KOUMASSI Sylvain : Merci beaucoup à vous. Nous ne pouvons pas exprimer toute notre joie. Elle est vraiment immense. Est-ce qu'il est obligatoire d'avoir une prise de terre avant de prendre un compteur ?

ANATO C. Bruno : C'est un bon projet. Le courant est une nécessité. On est vraiment dans le besoin. Trop de fil d'arrêter. Le projet tarde trop. Est-il possible de commencer par s'enregistrer chez le C.V pour prendre les compteurs ?

GLONNON Ambroise - Merci à tous le monde. C'est un bon projet. Il y a des endroits qui ne sont pas électrifiés, est-ce que les fronts passeront dans tous les hameaux.

KPÉDON Edoh Sylvain : Merci pour le projet. Il y a aura-t-il d'ouverture de voies et de dispositions mais des lieux pendaire ?

Réponse du consultant
Bon que il a repris la parole le consultant a remercié les intervenants pour leur interventions. Il les a remercié que toutes les doléances seront envoyés fidèlement. Une que c'est des poteaux à installer ils doivent attendre pour la demande des compteurs. Il n'y aura pas d'ouverture de voies.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants.


Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Débarasser au plus vite les travaux.
- Balayer les autres lieux du village vers carrefour 3A.
- Recruter la main d'œuvre locale pour les activités.

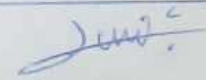
La population accepte et approuve le projet.

Ont signé :

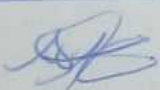
Représentant des jeunes

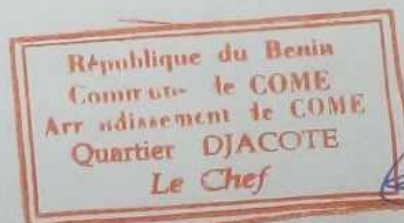

MONTCHO Joseph
64 40 36 02

Représentant des sages

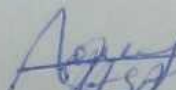

GLONOU Stanislas
58 00 06 31

Représentant des Femmes


AVOGAN Brigitte
99 33 64 27




KPEDOU Edoh Sylvain


HOUNKPATIN Alex
(Représentant du conseilant)



Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 03

Village : **DIACOTÉ**

Arrondissement :

COMÉ

Commune :

COMÉ

Date :

15/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	DOGBÉTCHÉ Victoire	Electricien	64883870	
2	ANATO Gédé Brunu	Fleuriste	96217082	
3	AKOUEGNIN Romane	Conducteur	94578900	PAR
4	AGBON Jeanette	Revendeuse	94006799	DA
5	AVOGBAN Brigitte	Coiffeuse	93336417	
6	ADNDJETHON Romain	Herruision	97654668	
7	KEDOU Patrick	Agriculteur	56636564	
8	Mamlaouka A.e. Michel	Revendeur	66538081	
9	GLONOU Stannaleo	Agriculteur	58000231	ours,
10	ADSEVI A. Cecile	Journaliste	97074319	
11	MESSANVI Lucien	Sage	97324296	
12	MONTECHON Hervé	Peintre	95190993	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TESSAIS A. Sean-Navie	Expert de bordage	96829315	
14	AGOSSA Koffi	Apprenti	95250373	
15	HOUNKPE Roméo	Ferrailleur	84496143	
16	Koumassi Sylvain	Plombier	68799132	
17	AHOUSSOU	Amo	91-10-15-85	
18	SOSSOU	Elisabeth	/	+
19	AGBOVI Nicéphore	Agent de suite	94 15 68 60	
20	FANOU combani DAVID	Agriculleur	64531509	
21	AGBOVI A. Vincent	Agri culleur	95377745	
22	ADJALLA Nicole	Commerçante	98094067	
23	FANOU Edith Louis	Morgan Pointe	5766702	
24	LOKASSA Bernard	Carreleur	95714409	
25	TOUNGNON Yanni	Reverendeur	69677621	
26	AMOUSSON Antoinette	Trissaler	51667651	
27	BESSANVI Marcel	Electricien	9882009	
28	Kpedon 8th Sylvain	Chef quartier	95884108	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
29	ECLDU T. Roger	Cuisinier	67156383	
30	BESSANT Camille Ferdinand	Coffreur	95778994	
31	ALHOUEFAGNON Jostine	Revueuse	40482195	
32	DOSSOUGLEBE Josephine	Revueuse	99914685	
33	VISINHA Martine	Revueuse	59685202	
34	Touamgnan cominstan	Margeno	95756146	
35	TOVIGNIKELM Benjamin	chauffeur	48144462	
36	AMOUSSOU Deseff Jean	Margeno	51233988	
37	KPEDOU A. Norbertine	Revueuse	60380366	
38	AGOSSA Pauline	Revueuse	6190845951	+
39	KPEBO Volantique	Revueuse	6195834108	
40	HOUNKPATIN S. Alex	Consulateur	61949089	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06 Août 2024
Début de la séance	:	14h 00'
Fin de la séance	:	15h 30'
Commune	:	Athédème
Arrondissement	:	Kpinnou
Village/quartier	:	Don - Agbodougbe'
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du

: OLAOTAN Olevia

Consultant

DR AGBANOU Thierry, DR YABI Tiave'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le mardi 06 Août, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour la disponibilité; puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre qui se présente comme suit: -présenter le projet à la population et recueillir les avis et les recommandations des participants. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humains et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SOGBOSSI Prosper : je vous remercie et je remercie les autorités. J'aimerais savoir si c'est d'autre projet ABERME qui continue ou c'est un autre projet de la SBEE.

ANATO Justin : je suis vraiment content pour le projet et nous prions les autorités de vite commencer les travaux.

ABOKI Béatrice : je vous remercie nous acceptons le projet et nous voulons que les travaux démarre.

AYI Emmanuel : Nous sommes en joie. Les anciens lampadaires sont gâtés donc si ces travaux démarrent nous sommes en joie.
Réponse du consultant :

La consultante remercie les intervenants et les participants pour leur interventions et les rassure que toutes les interventions sont pris en compte fidèlement et souligne que ce projet est toujours le projet d'ABERME mais que la SBEE a pris en main pour continuer ce que ABERME n'a pas fini.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la séance les participants souhaitent que les travaux démarrent le plus vite et ils veulent de l'eau potable et des infrastructures principalement la route.

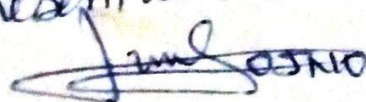
Ont signé :

Représentante des femmes
ABOKI Béatrice

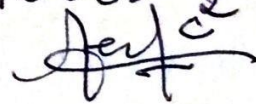


Représentant des sages
AYI Emmanuel



Représentant des consultants

OLAOTAN J.N. Olivia

Représentant des jeunes
AGOSSOU Celestin



chef Village Don-agbodoulibé

DEGBEY BLAISE





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot

Village : Don-Agbedougbo Arrondissement : Kpinnon Commune :
Athièlme Date : 06 Août 2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	SOSSOU Anemou	Cultivateur	90498252	Ards
02	TOSSA D. François	Cultivateur	962775-90	Ards
03	TOSSA Irene	Cultivateur	97763477	Ards
04	TOSSA C. Patrice	Cultivateur	62418231	Ards
05	Ayi Emmanuël	Cultivateur	97259857	Ards
06	TOSSA Omer	Cultivateur	81766720	Ards
08	SOGBOSSI Djito cornel	Cultivateur	51425477	Ards
09	TOSSA Koffi	Cultivateur		
10	ATIDÉHOU Christophe	Ménager	46-745077	Ards
11	GBEDESSI Josephine	Ménager	86901900	Xi
12	TOSSA Donatienne	Ménager		Ards
13	ToGBE Kpata	Ménager		Ards

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
14	DEGBEY Josiane	Menagère	915940 ¹²	12
15	Mahouti	Menagère	.	.
16	SODEGLA Adèle	Menagère	-	-
17	DEGBEY Blaise	Cultivateur		12
18	HEDEFON Gaston	Cultivateur	67420028	12
19	DEGBEY Rigobert	Cultivateur	67001612	12
20	SOSSOU Marc	Cultivateur	69637195	12
21	Doutou Auliba	Menagère	.	.
22	SOMABE Edith	Menagère	67775996	12
23	ABOKI Béatrice	Menagère	56904780	408
24	SENOU Vioriane	Menagère	53874232	12
25	KAKPO Sandra	Menagère	47902476	4 5
26	SABLASSOU Carine	Menagère		12
27	SABLASSOU Alice	Menagère		12
28	DOSSA-KPOGNON Marie	Menagère	61690410	12
29	GASSI Rogardien	Cultivateur	62876390	12

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
30	SOGBOSSI Prospera	Cultivateur	97 98 22 89	
31	AGOSSON Celestin	Cultivateur	66 4 78 56	
32	GBAGLO Jean	Cultivateur	66 63 69 48	
33	DANKOUNSI ABOKI	Cultivateur	90 6 30 943	
34	MADI Hounssou	Cultivateur		
35	HOUNYO Fortunin	Cultivateur		
36	DEGADJEVI Mehoel	Cultivateur	57 75 07 25	
37	SOGBOSSI Danson	Cultivateur	53 19 26 99	
38	MADI Telesso	Menagerie		
39	MADI BEBIEVI	Menagerie		
40	HOUNYO Antoinette	Menagerie		
41	AVOSSE Alphonsine	Menagerie		
42	KOUHALE Jeanne	Menagerie		
43	AKAKPO Egaichelle	Cultivateur		
44	DEGBEY Koffi	Cultivateur		
45	KLOKLOSSON Delphine	Cultivateur		



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05 Août 2024
Début de la séance	:	11 h 00'
Fin de la séance	:	12 h 30'
Commune	:	Athiémé
Arrondissement	:	Kpinrou
Village/quartier	:	Don-Kondji
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du
Consultant

: OLAOTAN Olovia
Dr AGBANOU Thierry, YABI Houé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le deux mil vingt quatre et le lundi 05 Août s'est tenu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'électrification des 150 localités du sud Bénin (lot 3) cette rencontre a été l'occasion de présenter les différentes phases du projet et de recueillir les préoccupations et recommandations des participants afin d'intégrer leurs besoins et de minimiser les éventuels impacts négatifs.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AGBASSOU Koffigo : je vous remercie et je remercie également les autorités. Nous acceptons avec joie le projet dans notre localité. Nous avons besoin d'électricité, si les travaux peuvent démarrer aujourd'hui ça serait bien pour nous.

La question que j'aimerais poser, est-ce que les arbres des propriétaires qui sont enregistrés est-ce qu'il y aura le dédommagement avant les travaux ou après les travaux.

AHONGAN Victoire : Nous remercions le projet et nous acceptons que les travaux débloquent.

AGBASSOU Basile : Nous vous remercions est-ce que nous pouvons couper les arbres qui vont perturber les poteaux et la ligne électrique pour que les travaux puissent démarrer.


Réponse de la consultante :
La consultante reprend la parole et remercie les intervenants et répond le nom des propriétaires enregistré dans la base auront de retour au moment opportun mais ne définit pas une date. Les propriétaires ne doivent pas se gêner pour couper les arbres il faut que laide les autorités faire le constat eux mêmes sur le terrain.

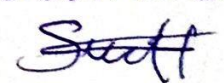
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les participantes souhaitent que les travaux démarrent avant la fin de cette année et recommandent d'intervenir dans leurs besoins les plus importants :
- besoin en eau potable, en aménagement des votes.


Ont signé :

Représentante des femmes

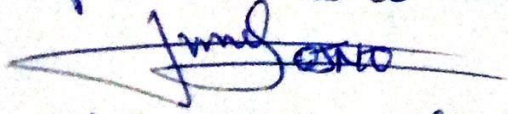

ATHONGAN Victoire -

Représentant des jeunes
Agbassou Gamélé


Représentant des sages


SOSSOU Hestor

Représentant des consultants


OLAOTAN Olivia

Chef village Oou-Kondji


ATCHI Rémi



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Dou-Kondji Lot :
Atchomé Arrondissement : Kpinnou
Date : 05 Août 2024 Commune :

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	ATCHI S. Remi	Maraichère	51188900	
02	AGBASSOU Koffigo	cultivateur	56638822	
03	ATCHI Marc	cultivateur	96449769	
04	AMOUSSOU A. Médard	11	90070475	
05	ATCHI François	11	67340285	
06	AGBASSOU Amélie	ménagère	65035312	
07	SOSSOUVI T. François	cultivateur	93570432	
08	KANDEBLAHOUN Adeline	ménagère	52140800	
09	KPADONOU Louise	11	6932429	
10	AHONGAN Victorie	11	-	
11	N'DODA Reine	11	-	
12	ATCHI Jocelyne	11	66579006	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TOSSOU Teachim	cultivateur	44 53 05 67	TS
14	FATCHAO Justine	Ménagère	43 18 22 71	Jelly
15	DANSOU DGOU		1	TS
16	BALLOVI René		96 10 31 82	Touff
17	SOSSOU Pierre		91 42 32 92	TS
18	AGBASSOU Alida Estelle		46 68 21 43	TS
19	AGBASSOU Basile	cultivateur	'	TS
20	DISSOU NESTOR		95 89 80 97	TS
21	YOKENOU Georges		62 36 92 14	TS
22	SOSSOU Nestor		46 67 08 15	TS
23	AGBASSOU Gamele		66 52 13 69	TS
24	SOSSOU T. Patrice		67 86 35 27	S. M. S. D.
25	DEKO Urbain		62 50 45 06	TS
26	GNAWELEVI C. Ricardo Windel	Commerçant	58 05 12 15	TS
27	ABALLOVI A. Thimothé	Aminagiste	53 49 32 44	TS
28	NOWATCHI Julienne	Ménagère	67 34 20 59	TS

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	ATCHI TOYOU IGNACE	Agro	52 36 3790	AM
30	EKOWE Sandra	Menagere	51188900	AM
31	Tossouvi Aina	11	43 18 23 36	AM
32	ANAGNON Registe	coiffeur	45974126	AM
33	ATCHI Felicite	Menagere	✓	AM
34	ATCHI Benjamine	11	-	AM
35	Ayi Elodie	11	96 44 9769	AM
36	Sossouvi T Felix	cultivateur	96 44 9715	AM
37	HOWEMAGNON AMOS	11	97065643	AM
38				
39				
40				



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/2024
Début de la séance	:	14h 05
Fin de la séance	:	15h 10
Commune	:	HOUÉYOSSE
Arrondissement	:	SÈ
Village/quartier	:	GBEDJI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français et Fongbé

Représentants du

: DJESSONOU Franco

Consultant

Dr ABBAMOU Thierry et Dr YABI Hewé'

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le mercredi dix sept juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin (lot 3). Au début de la séance, le chef du village Monsieur Antoine BOUHOUEDE a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité et il a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIE
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées par les participants

Après cette intervention, les questions et débats ont été.

B. QUESTIONS ET DEBATS



- **BOUHOUEDE Néodat**: Je remercie l'Etat beninois pour l'électrification de notre village. Je veux faire une doléance à l'endroit du Gouvernement. Nous voulons une extension dans les autres localités.

- **ACCHOMBESSI Martin**: Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais demander les formalités à faire pour un abonnement au réseau.

- **SENOU Charles**: Je salue l'ensemble. Ma question est de savoir si les lamadans sont prévus dans ce projet.

- **TCHEBE Prudence**: Merci de m'avoir accordé la parole. Je veux faire aussi une doléance à l'endroit du Gouvernement. Nous voulons une bonne distribution des zokaux dans les vons.

Réponses aux questions

A cette étape, le Consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles. Il a aussi dit que le promoteur et l'entreprise prendront les dispositions pour une bonne distribution des zokaux comme convenu dans le contrat.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de 6 jours s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. Pour finir les participants ont exprimé des doléances

- Les doléances et recommandations faites sont:
- installer des lamadaires dans les baraques du village
 - étendre le réseau de la SBEE dans les localités restantes
 - recruter la main d'œuvre locale;
 - demander le projet dans un bref délai

Représentante des femmes

o


Ont signé :

Représentant des sages
h

OTITI Odette

TOLE YAHOUN

Représentant des jeunes



CV



Coffi

OBLI Camille

BOUHOUSSE DE Antoine

Consultant



DJESSONOU France



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

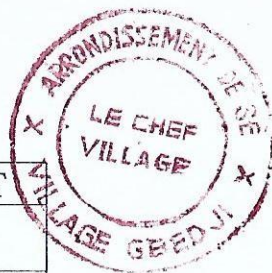
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot

Village : GBEDJI Arrondissement : SE Commune :
MOUEYOUBE Date : 17/07/2024



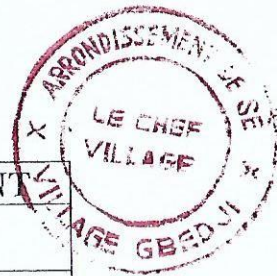
N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	GOUHOUEDE Antoine	chef du village	90292711	Signature
02	ATHOUANDABE Adamavi	Cultivatrice	6643-86-22	u
03	AGBOZO Pierre	Menuisier	95076276	Signature
04	TCHEBE Janvier	Cultivateur	96492163	Signature
05	GOUHOUEDE Deadat	Cultivateur	61665247	Signature
06	OBLI Camille	Chauffeur	97718343	Signature
07	KAKPO Eugénie	Couturière	51675523	Signature
08	TCHEBE Prudence	Étudiant	66094744	Signature
09	GOUHOUEDE Norbert	Cultivateur	97757311	Signature
10	DAKO Judith	Judith	56414112	Signature
11	HOLLINLOUVI NESTOR		69779994	Signature
12	AGBOZINSOU	Peintre	66855265	Signature



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	DOSSOU Celestine	MENAGERE		
14	SENADE Joana	couturiere		AB
15	AVOHO Iulienne	couturiere		A
16	SESSOU Blandine	couturiere		SA
17	Accombessi Polagie	Menagere		A
18	DOMENOU Helene	couturiere		Ambr
19	ACCOMBESSI K. Martin	chauffeur	96 98 68 13	Ambr
20	LISSA Irene	couturiere		Ambr
21	HOUNNOUN Edgard	Eleveur	51 31 32 02	Ambr
22	AYIDIGNON Nadège	Couturiere	90 13 04 83	Ambr
23	BAKOU Antance	Menagere		Ambr
24	SOUNOVI Georgette	Couturiere	66 92 29 42	Ambr
25	KAKPO Brucia	Couturiere	94 66 92 28	Ambr
26	ASSIBA HOUNSOUNOU	Menagere		Ambr
27	AWE Nellie	Coiffeuse	91 66 64 49	Ambr
28	GNIDAN Rosaline	Couturiere	66 52 84 03	Ambr



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	MOUEDANOU Diane	Cultivateur	66 82 09 24	W-D
30	KOUFAHOUE Isidore	Cultivateur	57 27 66 71	Kou
31	SAVI Paulin	Cultivateur	97 18 14 10	SAV
32	AGBOZO Espedi	Songueur	51 26 32 63	E
33	SENOU Charles	Exploitant Gravier	97 15 20 2	Senou
34	Savi Bessank	Mécanicien	97 81 93 1	Savi
35	AVOHOU Jovan	PLOMBIE	66 63 36 70	Avohou
36	Hounnouri Luc	Vulcanisateur	97-99-55-45	Hounnouri
37	BOKONONHI Margent Pédre	Photographe	51 67 08 17	Bok
38	TODEAMOUN Koffi	Cultivateur	57-27-66-71	Tode
39	HOUNKANLIN y. Geoffroy	Cultivateur	96-49-04-16	Hounkanlin
40	Otiti Odette	Cultivateur	91-15-43-36	Otiti
41	Ogli Blaise	Mécanicien	96-30-91-55	Ogli
42	HOUNKANLIN Christiane	Cultivateur	90-29-28-22	Hounkanlin
43	HOUNKANLIN Bruno	Soudeur	97-81-21-74	Hounkanlin
44	SAVI Viviane	Cultivateur	66-54-79-33	Savi



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
45	TOGBE Fabrice	Argent. exp	62-66-84-09	to <i>to</i>
46	TOGBE Richard	Mécanicien	97-66-95-42	<i>to</i>
47	TOGBE Elogo	cultivateur	41-84-33-21	
48	TOGBE charles	cultivateur	97-33-05-62	<i>to</i>
49	TOGBE Méméssomom	cultivateur	97-50-77-14	to
50	ALIDOHONNE jérôme	cultivateur	69-13-50-57	to
51	TOGBE Rodol	cultivateur	45-48-49-03	to
52	AHOUNONONON bacile	cultivateur	90-33-65-21	<i>to</i>
53	AECOMBEMI jilbert	Electricien. Bot.	66-42-10-88	to
54	Tchebett mathias	coiffeur	63-52-33-71	<i>to</i>
55	YENOW Adele	Conseillère	97669542	<i>to</i>
56	ASSOU Pulcherie	MENAGERE	62876751	<i>to</i>
57	Héchéli Marie	Menagère	47712848	<i>to</i>
58	YENOW gilberte	Menagère	51444390	<i>to</i>
59	TCHEBE Francois	Ferrailleur	55778749	<i>to</i>
60	DJESSONON Franco	Consultant	96634084	<i>to</i>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/03/2023
Début de la séance	:	13h45'
Fin de la séance	:	14h54'
Commune	:	Comé
Arrondissement	:	Comé
Village/quartier	:	Godjinmé/Deux-Kilos
Lieu	:	Place publique (Famille ASSOUVI)
Langue de travail	:	Minan, Fon, Français

Représentants du Consultant : AGBANOW Thierry
VABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le vendredi trois mars, s'est tenue une séance de consultation publique avec la population de Godjinmé (Deux Kilos) dans le cadre de l'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification de 150 localités du Sud-Bénin. Au début de la séance, le chef quartier Monsieur TOSSAVI Cidja Fabrice a dit un sincère merci à la population pour sa forte mobilisation. Il a ensuite donné la parole au représentant de l'équipe pour présenter l'ordre du jour à travers les points ci-après :

- Présentation du projet et des objectifs de la mission;
- Recueillir les préoccupations des populations;
- Apporter des éléments de réponses aux questions posées.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- AKAPO Boris : Merci à vous. Nous avons besoin de l'électricité. Dites simplement au Gouvernement que nous avons accepté son projet.

- ASSOUVI Marcellin : je dis un sincère merci à tous les acteurs du projet. L'énergie fait le développement. Peut-on mettre en œuvre le projet sans aménager les emprises des lignes ? je ne pense pas. On peut couper les arbres pour réaliser les travaux. Merci.

- Le SOUZA Léon Indore : Merci. Il y a trop de bien faits quand une localité est électrifiée. Bravo au gouvernement pour cette action dans les localités du Bénin.

- HOUNKPE Jean-Baptiste : Recevez toutes mes reconnaissances. Nous savons tous qu'électrifier une zone c'est produire des avantages et des inconvénients. En effet, éloignez-nous l'insécurité. Il y avait de vols à cause du manque d'électricité et d'urbanisation.

- TOSSAVI Aurélie : Merci à vous pour avoir pensé à nous dans notre localité.

- TOSSAVI C. Fabrice : je remercie infiniment tout le monde. Toutes les bornes des carrés des alignements de lignes sont déjà identifiées et connues. Que les agents de travaux fassent suffisamment attention à ces bornes pour éviter des conflits après. Il y a plein de jeunes disponibles à travailler. Il faut donc le recrutement de la main d'œuvre locale.

Réponses du consultant

Monsieur Gaël ECHHA, après avoir remercié les participants pour la pertinence des préoccupations exprimées, a rassuré la population et leur a fait comprendre que tout serait intégré au rapport de la mission pour rendre compte à qui de droit.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de ce jour, quelques points essentiels sont retenus. Il s'agit de:

- Démarrage des travaux du projet avant fin de l'année 2023.

- Aménagement des voies des lignes;
- Sensibilisation de la population sur le démarrage des travaux;
- Recrutement de la main d'œuvre locale;
- Mise en place des lampadaires, tout au long des lignes;
- Exécution des travaux et implantation des poteaux avec beaucoup d'attention aux bornes des carrés des bénéficiaires traversés par les lignes afin d'éviter les conflits.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ont signé :

TOHOUEGNON Delphine
(Représentante des femmes)

ACAKPO Boris
(Représentant des jeunes)

Assou Yaovi J.
(Représentant des
sages)

Fabrice C. TOSSAVI

~~H. YABI~~
YABI Hermé
(Consultant)

~~BASSA~~
AGBANOU Thierry
(Consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 3..

Village : Goadjinné/Deux Kilos Arrondissement : Comé Commune : Comé
Date : 03/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	ACAKPO Boris	Electricien	6872-6171	
02	ASSOUVI Amour	Étudiant	94513316	
03	de Souza Léon Isidore	Agent de Santé	62762446	
04	FOLLY Zinsou Paul	Chauffeur	94235075	
05	TOSSAVI François	créneur public	51909197	
06	TOSSAVI Fabrice	Délégué	95456307	
07	TOSSAVI Edoh Hubert	Soudeur	95350986	
08	ASSOUVI Adolphe	Agent Mairie-Comé	95550090	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	KADJA RICHARD	chauffeur	97-52-16-48	
10	ASSOUVI Aimé	chauffeur	65369163	
11	DOSSOU Anne	revendeuse	63539213	
12	ASSOUVI Irène	Vendeuse	69795949	
13	HOUNIKPÉVI Blessing	Apprentie	63652204	
14	TOSSAVI Aurélie	Vendeuse	94171876	
15	AZANKPAN Josephine	vendeuse	95112163	
16	AMOUSSOUÉ Paulin	Commerçant	61360757	
17	TOHOUÉGINON Delphine	Vendeuse	/	
18	HOUSSOU GLO René	Vendeuse	51177030	
19	ASSOU Augustine	Vendeuse	58321933	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	ACAKPO Magueritte	Vendeuse	—	
21	DEGBEVI AFI Julienne	Vendeuse	95 45 72 43	
22	ADANHO Yvette	Vendeuse	95 49 92 29	
23	EBOLLE Agnès	Vendeuse	95 02 02 06	
24	Houngbo C. Hubert	Commerçant	96 43 56 06	
25	ACAKPO Samuel	Plombier	51 67 19 94	
26	ASSOUVI Paul	Electricien	95 68 85 51	
27	AMOISSOU Bernadette	Vendeuse	64 74 91 21	
28	ECIOU Godjo	Vigantiste	94 50 08 75	
29	EGOUX AGBONBO	Metallier	64 36 31 40	
30	ASSOUVI AKOKO	Vendeuse	—	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ASSOUVI Alfred	Tailleur	94 48 84 53	
32	ASSOUVI YAOVI Jacques	Chauffeur	97 27 61 28	
33	ASSOUVI Marcelin	Maçon	95 72 25 07	
34	HOUNGBO Jean-Baptiste	Enseignant	95 35 81 23	
35	DJIBOU Sylvain	Consultant	66 58 79 49	
36	YABI Heme	Consultant	96 56 35 38	
37	ECHIHIA Gaël	Consultant	62 65 62 79	
38	AGBANOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités du sud Bénin Lot3

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 03/03/2023
Début de la séance	: 17h
Fin de la séance	: 18h30
Commune	: ATHIEME
Arrondissement	: KPINNOU
Village/quartier	: HAHAME
Lieu	: Place publique.
Langue de travail	: AdjaGbè

Représentants du
Consultant

: AGBASSOU Thierry
YABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le vendredi trois mars 2023 ont été tenues deux séances de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (Lot3). Au début de la séance, le chef du village a remercié la population pour avoir répondu favorablement à son invitation et a accordé la parole au consultant qui a déclaré l'objet de la réunion ainsi qu'il suit:

- Présenter les activités du projet.
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Après avoir présenté les activités du projet, le consultant a expliqué que sa mission est de collecter les données et informations environnementales et sociales afin d'analyser les impacts du projet sur le milieu récepteur.

B. QUESTIONS ET DEBATS

LADE Patrice: Merci beaucoup à vous pour ce beau message. Le courant et l'arbre vert ne cohabitent pas pacifiquement. Il peut être à l'origine d'électrocution. Merci.

AFFANDI Elouard: Je suis content, c'est bien. On a fait précédemment des demandes de compteurs. On a bien vu. Notre argent non plus. On ne veut plus que cela soit comme le passé. Il faut bien faire les choses cette fois-ci.

BESSAN A. Joseph: Grand merci. Le village est très content. On est dans l'obscurité. De ter. On nous de lampadaires. On a des lampadaires qui ne s'allument pas. Aidez-nous.

BESSAN Tchoussi: Le courant passe devant chez nous, mais on en a pas. Je crois qu'avec vous on en aura.

Préparé du consultant
Après les interventions des participants, le consultant a repris la parole pour remercier tous les intervenants pour la qualité des avis et recommandations formulées. Il les a rassurés que leurs doléances ont été bien notées et seront versées au rapport de mission et transmis à qui de droit.
Pour finir, il a remercié une fois les participants et les autorités pour la mobilisation.

Il les a invité à être son pont parole auprès de
ceux qui n'ont pas pu effectuer le déplacement.

Synthèse et recommandations


La consultation publique de ce jour a été bien déroulée à la satisfaction des participants qui ont formulé les recommandations ci-après :


- Démarrer à temps et exécuter les travaux dans le délai
- Bien exécuter les travaux et éviter les cas de détournements de poteaux électriques
- Doter le village de lampadaires en quantité suffisante




Jonas D. BESSAN


Ont signé :


SOGLAHOUN Monique
(Représentante des femmes)


BESSAN H. Jonas
(Président des jeunes)


SODAHOU Gilbert
(Représentant des pages)


YABI Hervé
Consultant


AGBANOU Thierry
(Consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 3....

Village : HAHOME

Arrondissement : K. PINNOU

Commune : ATHIEME


Date : 03/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	BESSAN K. ALPHONSE	Ferrailleur	68126778	
2	SOGLAHOUN FELIX	Cultivateur	98 222235	
3	SODAHOUE GILBERT	95 12 13 17 GUERRISSEUR		
4	BESSAN T. JOSEPH	50291792 Casimien		
5	BESSAN D. JONAS	Cultivateur	96431383	
6	BESSAN A. FRANÇOIS	Cultivateur	67282806	
7	BESSAN C. INNOCENT	PROFESSEUR	97906072	
8	LADÉ PATRICE	GUERRISSEUR	963218-05	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	BESSAN H. JONAS	ENTREPRENEUR	96120187	
10	SOGLAHOUN AUGUSTIN	Chauffeur	90579844	
11	BESSAN C. ARNAUD	sans profession	61271563	
12	BESSAN K. BLANDIN	MOTEUR	97397802	
13	BOUTOU Y. MATHURIN	Cultivateur	9134.0476	
14	DEVI ALEXIS	Cultivateur	96259927	
15	AFFANDI GILBERT	Pêcheur	53880030	
16	TOSSOU CHRISTIAN	91078070 Pêcheur		
17	BESSAN LUCIEN	66562210 Ménagère		
18	SALAKO DENIS	61763974 SOUDEUR		
19	SOGLAHOUN MARIÉ	Ménagère		

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	SOGLAHOUN ROLANDE	Ménagère	/	
21	BESSAN LAURENT	MAÇON	66529629	
22	ADINSI ESTELLE	Ménagère	57661108	
23	AMEGAN IRENE	"	/	
24	TOSSOU EMMANUEL	Cultivateur	96493956	
25	HOUNWANOU JULES	Pêcheur	66545549	
26	BESSAN GREGOIRE	MAÇON	5	
27	BESSAN Y. NICAISE	Pêcheur	94874076	
28	SOGLAHOUN ABEL	MAÇON	51182569	
29	SOGLAHOUN MONIQUE	ETUDIANTE	97409086	
30	HOUNWANOU MATHIAS	SOUDEUR	61578483	Hoummu

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	HOUNGUEVI BRUDOUN	CUISINIER	91231731	
32	AFANDI ELOI	Pêcheur	67012846	
33	KOUMALE EPIDHANE	MAÇON	54454695	
34	GBETO DANYLOHOUNSI	Ménagère	/	
35	BESSAN GOUGNON	"	/	
36	BESSAN SOWAHOUNSI	"	/	
37	BESSAN TOTOMSI	"	/	
38	SOGLAHOUN GRASSI	"	/	
39	BESSAN TOHOSSI	"	/	
40	ALLODE ZODJI	"	/	
41	BESSAN SOBOSSI	"	/	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	LOKOSSO ALPENIN	MENAGERE	✓	
43	YABI Hama	Consultant	36563538	H O YABI
44	BESSAN Yvette	Ménagère	56645048	BY
45	BESSAN CHARLES	PEINTRE	✓	BY
46	BALOGOUN Remo	Consultant	96571553	BY
47	AGBAMOU Thierry	Consultant	96003717	BY



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	15h 30
Fin de la séance	:	16h 48
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	OUEDEME-ADJA
Village/quartier	:	HLODO
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fonglé

Représentants du
Consultant

: DJESSONOU Franco
ABBANOU Thierry et YABI Hélé

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi seize juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le chef du village (CV) Monsieur Victor ATAKPO, a remercié tous les participants et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour présenter le projet, l'objectif de la mission d'EIES, recueillir les préoccupations des participants et répondre aux questions posées par les participants. Après cette intervention, les questions et débats ont été.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- EDOH Jacques: Merci de m'avoir accordé la parole. Ma question est de savoir si les compteurs sont prévus dans le projet.

- ADJAHOUTO Noël: Je salue l'ensemble. J'aimerais savoir si les poteaux sont en béton ou métallique et pourquoi les autres poteaux sont laissés.

Reponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les compteurs ne sont pas prévus dans le projet. Ensuite, il a souligné que les informations liées aux compteurs ne sont pas encore disponibles. Il a aussi dit que les entreprises utiliseront les poteaux adaptés pour les travaux.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. Les derniers ont profité de l'occasion pour esquisser des doléances, souhaits et demandes. Les doléances et recommandations faites sont:

- étendre le réseau de la SBEE dans les autres localités;
- recruter la main d'œuvre locale
- démancher le projet dans un bref délai
- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique

Représentante des femmes

AK

DOËBO Kenessiba

Représentant des jeunes

HODESSOU Boniface

Ont signé :



Représentant des aînés

HODESSOU Yao

consultant

HODESSOU Franco



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

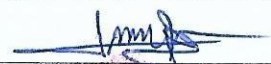
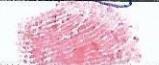
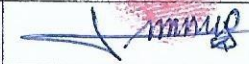












Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

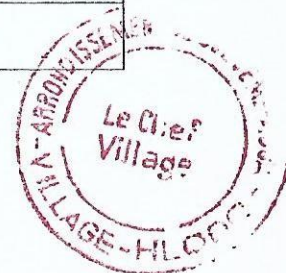
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC


Lot
Village : HLODO Arrondissement : OUEDEME-ADJA Commune :
Lokossa Date : 16/07/2024

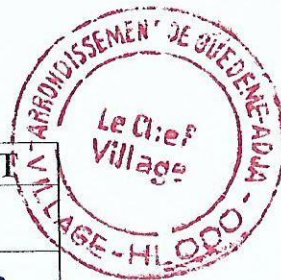


N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	SOSSA Yao	Cultivateur	94 34 33 46	
02	MEDETOGNON samuel	Cultivateur	94 12 74 46	
03	AMEGNANGNI Abel	Cultivateur	64 10 86 20	
04	SOSSOU Gaston	Cultivateur	60 45 69 26	
05	EJOH Jacques	Taillleur	64 92 96 60	
06	DEIGBO Alexandre	Stafaire	58 65 94 79	
07	TATAHUIDE K. Denis	Cultivateur	/	
08	ADJAHOUTO Noël	Viticulteur	94 12 09 32	
09	HOUEDJIHOUNDE Léa	Commerçante	98 58 91 43	
10	AGBASSOU Rolice	Cuisinier	64 03 08 70	
11	HOUSSOU Boniface	Cultivateur	95 22 79 89	
12	SESSOU Jean-Baptiste	Electricien	95 64 84 77	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	AKAKPO Biavenner	Chauffeur	94 80 87 34	
14	SOSSOU Mariano	Cultivateur	98 74 43 06	
15	AKAKPO Victor (CV)	Cultivateur	94 32 13 78	
16	SEVI Goka	Cultivateur		H
17	AKAKPO Francine	Commerçante	65 88 13 36	
18	DOSSE Valerie	Commerçante	94 80 87 34	
19	SOSSOU Ayokor	Commerçante		
20	DOIGBO Kouessiba	Commerçante	95 29 32 60	
21	AKOUE TE Kouessi	Famédjan	66 81 04 52	
22	DEHOU E Akouavi	Commerçante	63 64 21 94	
23	HOUESSOU Yaovi	Cultivateur	94 20 59 14	
24	AMOUZOU Edoh	Commerçant	94 73 72 54	
25	AGBAGLO Micheline	Commerçante		
26	MEDETOGNON Codjari	Cultivateur	1	
27	AKAKPO Co. Samuel	Cultivateur	68 06 92 96	
28	HOUESSOU Saturnin	Cultivateur		



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
45	NOUMON Sébastien	Cultivateur		
46	DJESSONOU Franco	Consultant	966340844	Laclouff





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin **Lot 3**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/03/2023
Début de la séance	:	12 h
Fin de la séance	:	13 h30
Commune	:	HOUEYOGBE
Arrondissement	:	HOUEYOGBE
Village/quartier	:	KESJI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Sahoué, Fon

Représentants du Consultant : AGBARLOW Thierry
VABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et vendredi trois février 2023, a été déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lot 3). Au début de la rencontre, le chef du village a salué le consultant et son équipe et a remercié la population pour sa mobilisation. Il a accordé la parole au consultant qui a dévoilé l'objet de la séance qui se résume ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants.

Le consultant a exposé les activités du projet. Il a rappelé le contenu de sa mission qui est de collecter les données et informations afin d'analyser les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales pour formuler des mesures d'atténuation et de maximisation des impacts.

B. QUESTIONS ET DEBATS

LOKOSSOU Degboé: le courant empêchera le vol la nuit. le sergent ne marchera plus les enfants.

DJOSSOUDAN Paulin: Avec le courant, on pourra s'informer sur l'actualité internationale. Ça amènera les étrangers et booster le développement.

AMOUSSOU Éric: C'est une bonne chose. Par exemple, un centre de santé pourra fonctionner à plein temps. les boutiques fonctionnera en toute indépendance avec les frigo. cela fera qu'on pourra nous doter en centre de santé dont nous avons besoin.

ACAKPO Martine: Nos ateliers d'artisanat travaillera correctement.

DEGBEY Edith: Pour coude la nuit, c'est la lampe torche qu'on met à l'épaule.

CAKPO Damign: Sans le courant, on ne se développe pas. On n'a pas de l'eau. Avec le courant, on pourra remonter les eaux plus facilement.

LOKOSSOU Degboé: Pas de lieu qu'on ne

peut électrifier à KENTI ici. Ils sont prêts à faire les rituels pour déplacer tous bien culturel. Il est appuyé par AMOUSSOU TOE qui est aimé de la tradition. La population accepte, adhère au projet et s'engage à accompagner les travaux.

Réponses du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leurs interventions et prises de paroles. Il les a rassuré que les doléances exprimées seront fidèlement reprises au rapport de mission.

Synthèse et recommandations
La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée
à la satisfaction des participants. Ils ont posé des
questions auxquelles le consultant a répondu. Au
terme de cette réunion, les recommandations
ci-dessous ont été formulées :

- Doter le village de centre santé
- Doter le village de système d'adduction d'eau courante




Mathurin AMOUSSOU

Ont signé :



LOKOSSOU Delboué
(Représentant des jeunes)



AMOUSSOU Médard
(Représentant des jeunes)


YABI Hémé
(consultant)



ACARPO Martine
(Conseillère/CV)


AMOUSSOU Bernadette
(Représentante des femmes)


AGBANOSSOU Thierry
(consultant)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

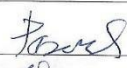




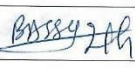
Village : Kédji Lot : 3
Arrondissement : Houégbo Commune : Houégbo
Date : 02/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	AMOUSSOU Mathurin	CV Kédji	97474901	
02	AGOHLOU Dabou Samiël	cultivateur	97902931	
03	AMOUSSOU Damien	cultivateur	95033093	
04	TIKPO Grégoire	cultivateur	96019721	
05	CAKPO Damien	cultivateur	91758703	
06	LOKOSSOU Dégbè	cultivateur	-	
07	GBODJINOU Thomas	Médecin	-	
08	LANZO Louis	Généraliste	96112704	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	AMOUSSOU Martin	cultivateur	-	
10	LOKOSSOU Bienvenu	Cuisinier		
11	AMOUSSOU Armand	cuisinier	59905467	
12	SESSI Cecile			
13	GBODJINOU YAO	Généraliste		
14	AMOUSSOU Eric	Cuisinier		
15	VODOUNOU Elise	Vendeuse		
16	LOKOSSOU Madeleine			
17	FOLLI Mélanie			
18	AITÉ Jeanette			
19	MONOU Armandine			

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	SOGBO Blandine			
21	AZIAHO YAWA			
22	TOULASSI Bernadette			
23	ADJITONOU Gbetohounsi			
24	DOTOU Abraham			
25	LOKOSSOU Sènamì			
26	AMOUSSOU Bernadette			
27	LOKOSSOU Gislaïne			
28	AMOUSSOU Simon			
29	LOKOSSOU Babiarì			
30	AKAKPO Martine		66815710	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	HOUNGUIA Louisa	Commerçante		
32	DOTOU LANZO Élisé			
33	OSSA Richard			
34	AKAKPO JOSEPH	Relais	55128278	
35	AMOUSSOU Médard		54157025	
36	ANATO Gomban Germain		54005569	
37	AMOUSSOU ida		62621252	
38	LOKOSSOU Espoir			
39	DEGBE Editte			
40	SOSSA Dohoué			
41	DOTOU Fabia			

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	AMOUSSOU Pascal	Cuisinier		
43	DOTOU Eléine			
44	LISSA Philomène			
45	AMOUSSOU Joséphine			
46	AKAKPO Amami			
47	YABI Hémé	Consultant	96563538	47 YABI
48	BALOGOUN Rembo	Consultant	96571553	48 BALOGOUN
49	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	49 



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	28/03/2024
Début de la séance	:	9h 30 min
Fin de la séance	:	10h 30 min
Commune	:	ATHIEME
Arrondissement	:	ADDOHOUN
Village/quartier	:	KODJI
Lieu	:	Salle de cours / EPP Kodji
Langue de travail	:	Mina; Fongbé; Kotafongbé; Adjagbé et Français

Représentants du
Consultant

: Dr AGBANDU Thierry, Dr YABI Hervé
Dr DJIBOU Sylvain, ECHHA Gao

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-quatre et le Jeudi vingt-huit Mars s'est tenue à KODJI, une séance de consultation publique dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités dans le département du Mono (Noto).
A l'entame de la séance, le chef village a salué et remercié la population pour leur disponibilité. Il a par la suite laissé la parole au consultant pour débrouiller son exposé.

A sa prise de parole, le consultant, à son tour a salué et remercié les autorités locales présentes et la population. Après ces courtoisies d'usage, il a exposé l'objet de sa présence à Koudji, en ce jour. L'objectif de la séance a-t-il été, se décline comme suit :

Présenter le projet

Recueillir les avis et recommandations des participants.

Enfin, le consultant a expliqué le projet et ses activités. Il a indiqué que sa présence sur le terrain dans le cadre de la collecte des données et recueil des informations pourrait permettre de faire une analyse de l'influence du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

La parole a été donc accordée aux participants pour leurs différentes interventions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOONGBRETI Jules Bonne amide à vous. Nous sommes très contents de vous et du projet. Vraiment, que cela soit une réalité. Comment les travaux se feront vis-à-vis des pertes à engendrer?

SOGNIKEM Léon! Merci à vous. Bonne amide et Bonne amide à tous. C'est l'énergie électrique je suppose? comment prendre compte et quel est le coût d'abonnement?

DOSSA Palagie! Je vous salue tous. Je suis très heureuse de l'achèvement de ce projet. Il vient à point nommé pour notre localité. Nous voulons des salles de classe et l'aménagement de l'ÉPP Kodji notamment la clôture.

SADHOUNDE Dadjé! Nous sommes contents de vous voir chez nous. Est-ce que l'État a besoin de la contribution de la population avant l'apport? Veuillez soutenir la main d'œuvre locale lors des travaux.

ADWE Amané Houaé! Je remercie l'Assemblée. Prenez le soin d'électrifier et étendre le réseau vers tous les hameaux.

ADJALALA Emile! Merci au gouvernement. Je salue et suis très utile pour nous. Electrifiez toutes les localités.

ASSOCIATION Béatrice! Merci à tous! Nous sommes
très heureux dans le besoin. Nous avons fait des
demandes de par le pays sans suite et sans
aménagement sur la voie aérienne.

(M. BOISSON A. JUDICIEL) Merci au gouvernement
de se rappeler de nous. Nous sommes très heureux
par l'arrivée du projet. Nous sommes prêt aussi
nous avons aussi besoin d'un hôpital, de l'eau
potable et également l'aménagement des voies.

Réponses du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a
remercié et félicité les intervenants pour la
qualité observée dans les interventions. Il a
déclaré que c'est la bonne prise qu'il adhère
au projet. Il s'engage à cet effet à rendre compte
fidèlement des doléances et recommandations faites.
Elles seront toutes insérées au rapport de mission et
transmises à qui de droit.

Revenant aux préoccupations soulevées, il expli-
que que le promoteur et l'entreprise qui sera en
charge des travaux prendra toutes les dispositions
nécessaires pour que les personnes qui seront affectés
par le projet soient indemnisés et indemnisés.
Il s'agit bel et bien de l'énergie électrique que les
localités sont prises en compte si tout va bien.
Mais cela se fera proportionnellement pour que tout
le monde soit servi. Les puits à fournir pour
l'abonnement vous seront communiqués par l'Etat
d'intercommunalité au moment opportun. Elle vous

Informera aussi des coûts d'abonnement et dit
enfin que la seule contribution dont l'Etat
a besoin de la part de la population est son
adhésion massive au projet payés.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La séance de consultation publique de ce
jour 28/03/2011, s'est très bien déroulée à la
grande satisfaction de chacun et de tous. Les
recherches du projet ont été largement expliquées par
le consultant, les préoccupations soulevées ont
toutes trouvées réponses ^{pour} au bonheur des inter-
venants. Au terme de cette séance des décisions
et recommandations ont été formulées par
les participants. On peut citer entre autre :

- Demander dans un bref délai le projet;
- De honorer et indemniser les personnes af-
fectées par le projet (PAP);
- Installer des lampadaires dans toutes les rues;
- Apporter de l'eau potable dans la localité;
- Étendre le réseau électrique vers tous les
hameaux de Kodji;
- Recrutement de la main d'œuvre locale
lors de la phase de construction du projet;
- Construire un hôpital à Kodji;
- Construire des salles de classe et aménager

l'EPP Kodji notamment la clôture de l'EPP,
- Aménagement de la voie de Ouédème,
- Aménagement des voies de Kodji,
- concrétisation du projet.



KODJI
HOUSSOU A. Judicaël
Judicaël A. HOUSSOU

Représentante des femmes



ALISSOU Kouessiba

Ont signé : Représentant des jeunes


HOUENAVOM. Georges

Représentant des Sages


KOUMASSI Xavier



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC



Village: KODJI Lot: 3
Arrondissement: ADJOUA Commune: ATHIEME
Date: 28/03/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	HOENAVO Y. Pierre	Cultivateur	94672580	
02	AGOSSA FLAVIEN	Zémédjèn	94326637	
03	AGOSSOU YVES	Cultivateur	95387240	
04	SEVI AMÉTOHOSSO	Féticheur	95493137	
05	TOSSOU Ange	Cultivateur	62879896	
06	SOGNIKIN Léon	Agent à la CBT	95501361	
07	ADANGNONSI Gilbert	Menuisier	67284039	
08	HOUNGUE Edouard	Chauffeur	64061814	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	HOUNGBEDJI soglo Charles	Menuisier	44387572	
10	TOGBE Anani Gildas	Cultivateur	95343088	
11	TOGBE Toussaint	Cultivateur	95349117	
12	ADJALLA Albert	Instituteur	94353075 97803417	
13	ADEGBE Théodore	Enseignant	95282192	
14	HOENAVO Romaric K.	Électriochnicien	52048481	
15	GINAKADJA Mathieu	Cultivateur	68715776	
16	DOSSA Pôlagie	Ménagère	52717950	
17	ADJALLA Emile	Cultivateur	956136193359	
18	HOUNKPE Deen	Cultivateur	61700815	
19	GINDALONPOU Victor	Cultivateur	95035652	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	HOUE DANDOU Codjo	Cultivateur	/	u
21	HOUNGUE Hyacinthe	Menuisier	54 82 43 71	SMSS #x
22	AGBASSOU Louis	Véganisateur	96 11 99 91	Suf
23	KAKPO Cocou Joseph	Cultivateur	55 60 63 55	90
24	HOUNVI Brice	Soudeur	94 26 87 11	Bmp
25	KANOU Marcel	Cultivateur	64 55 20 11	u
26	SADOUNDE Doudji	Cultivateur	95 38 68 34	u
27	DOWDUE Patrice	Agent à la CBT	95 54 12 76	u
28	MOUSTAFA Rafiatou	Ménagère	65 37 56 98	u
29	AGUADI Houngranoude	Ménagère	/	u
30	KOUTON Akoufonsi	Ménagère	69 63 86 24	u



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	GINANKASSA Modeste	Agent à la CBT	95 38 89 55	u
32	KOUMASSI Xavier	Cultivateur	66 59 67 56	JE
33	YESSOU FOU Akom	Bricoleur	94 31 46 49	u
34	HOUNGBENSI Jules	Menuisier	97 83 49 57	u
35	SEVI Roger	Boulangier	59 91 26 11	u
36	DJOSSA G. Roland	Menuisier	65 90 77 02	u
37	HOUNNOUVI Christoph	Matselancier	61 01 66 81	u
38	ACLOMBESSI Jean	Soudeur	56 58 51 80	u
39	HOUSSOU Amelivi	Revendeuse	/	u
40	BOSSOU Akouavi	Revendeuse	/	u
41	KPANOU Gossou	Cultivateur	94 98 53 51	u



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	HODENAVO M. Georges	Aide soignant	66-83-47-70	<i>[Signature]</i>
43	HOUEBANDOU Sylvain	Commerçant	65-74-96-41	<i>[Signature]</i>
44	ASTALLA Houénahin	Revendeuse	95-75-25-50	0,
45	KPOGNON Odile	Revendeuse		<i>[Signature]</i>
46	HOUNKPE Lalami	Cultivateur	95-65-35-17	<i>[Signature]</i>
47	HOUNGUEVI Gabriel	Cultivateur	95-60-06-49	HA
48	ASSOGBA Dodji	Chauffeur	62-62-42/2/1	<i>[Signature]</i>
49	DOWIWE A. Honoré	Menuisier	95-38-71-09	<i>[Signature]</i>
50	DEGNINZINDE Ahignossi	Revendeuse		<i>[Signature]</i>
51	DEGNINZINDE Gagnonssi	Revendeuse		<i>[Signature]</i>



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
52	HOUNGUE Zinsou Valentin	cultivateur	95995543	<i>[Signature]</i>
53	KRANOU Janvier	cultivateur	95762284	<i>[Signature]</i>
54	GNAKADJA Bessan	cultivateur	95440039	<i>[Signature]</i>
55	ALISSOU Koussiba	Menagère	95204975	0
56	HOUNKPE Amewessoko	Menagère	✓	<i>[Signature]</i>
57	ASSOGBA Béatrice	Menagère	✓	<i>[Signature]</i>
58	Seidou Gaffarou	conducteur	94909699	<i>[Signature]</i>
59	SEIDOU waldi	Mécanicien	63567302	<i>[Signature]</i>
60	HOUNGBEDJI Perera	conducteur	62700073	<i>[Signature]</i>
61	GOUSSI Gbegmoussi	Menagère	99901203	<i>[Signature]</i>



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
62	TOSSOU Bagnonssi	Revendeuse		
63	HOUSSOU A. Judicaël	C.V.	95-32-14-39	
64	BOKOVI Ayaba	Revendeuse	57-14-34-62	
65	KPANOU Adjoua	Revendeuse		
66	HOUEDANOU Kai	Revendeuse		
67	ASSALLA Eugénie	Revendeuse	66-39-42-71	
68	TOGBE Gisèle	Revendeuse	95-39-39-78	
79	TOGBE Acclombé	Revendeuse		
80	HOUNGBEASI Claude	Cultivateur	95-38-16-51	
81	MAYISSI Noélie	Revendeuse		
82	BESSAN A. Edmond	Véganisateur	56-22-14-18	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
83	SEVI Nonlékin	Ménagère	1	
84	SEIDOU Martinou	prof	64168055	
85	HOUNNOUJI Remaric	Cultivateur	-	
86	HOUNGUE Saturnin	Staffeur	65-37-59-18	
87	DEGBE LUC	Eleve	91154992	
88	Seidou Raïmali	Eleve	99928908	
89	MAYISSI A. Bienvenu	Cultivateur	95728538	
90	KPANOU Francis	Cultivateur	53937919	
91	SESSINDU AZONSOY	Cultivateur	95238528	
92	MAHOUSSE Jalque	Mécanicien	57169323	
93	LISSA Agastou	Ménagère	-	
94	MAHOSSI Michel	Cultivateur	60040785	
95	DEMACNON Josephine	Ménagère	65657841	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin



LISTE PRÉSENCE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC
liste des autorités et personnes ressources rencontrées
Lot 3..

Village : Arrondissement : Commune :
Date :

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
96	ARONSSOU Melande	Menagero	5373152	<i>[Signature]</i>
97	AGOSSOU Yvette	Menagero	9464052	<i>[Signature]</i>
98	TEGBE Basile Renaud	Artiste chanteur Compositeur	64536897 66179176	<i>[Signature]</i>



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06 Août 2024
Début de la séance	:	11h 00'
Fin de la séance	:	12h 30'
Commune	:	ATHIÈME
Arrondissement	:	KPINNOU
Village/quartier	:	KPINNOU
Lieu	:	Place de jeu des jeunes de Kpinnou
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLA OTAN Olivia
Dr ALABANOU Théony, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le six août vingt quatre et le mardi 06 Août 2024 a été déroulé une séance de consultation publique à la place des jeunes de Kpinnou dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le chef village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre qui se présente comme suit :
- Présenter le projet à la population et recueillir les avis et les recommandations des participants. Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TOSOU Martin : je vous remercie pour la présentation et je remercie les autorités pour le projet. C'est un bon projet immense est ma joie.

Ma question est celle-ci : là où il y aura des implantations des nouveaux poteaux, les ménages qui vont habiter sous ces lignes électriques ou poteaux électrique seront de "domage" ? puis qu'on entend dire qu'on habite pas sous les lignes électriques.

GUIASSOU Gratien : Nous remercions le projet et nous acceptons. Nous voulons que les activités démarrent le plus vite possible.

KPOBLI Dénakpo : Nous vous remercions c'est un bon projet. Nous vivons dans l'obscurité mais avec cette nouvelle immense est notre joie.

Réponse du consultant
Lorsqu'elle reprend la parole, elle remercie les intervenant pour la qualité de leur interventions et les rassurer que toutes leurs interventions sont pris en compte et souligne que ce projet ne dédomage pas les parcelles ni maisons.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les participantes souhaitent que les travaux démarrent le plus vite possible et acceptent le projet. Ils veulent que les jeunes de la localité soient recrutés dans les travaux et de penser aussi à l'eau potable pour la population c'est un seul château d'eau qui sert le village mais l'eau qu'il contient fini vite et s'il y a la possibilité de compléter un château d'eau encore ça serait bien. Les voies dans notre localité ne sont pas praticable il faut également les aménager.

Ont signé :

Représentante des femmes

AANYROSSI Albertine

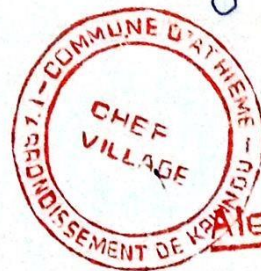
Représentant des jeunes

TOSISSOU Martin

Représentant des sages

KPOBLI SénaKpo

chef village KPINNOU



Alexis C. DANYROSSI

Représentant des consultants

OLAOTAN J. No Olivia



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot

Village : KPINNOW Arrondissement : KPINNOW Commune :
ATHIEME Date : 06 Août 2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	DANYROSSI ALEXIS	CV	97639913	<i>[Signature]</i>
02	GHASEU Grodien	Rep Jeune	67876297	<i>[Signature]</i>
03	TOSSEU Christophe	Eg'vend	66921331	<i>[Signature]</i>
04	KPOBLI Denakpo	Rep Sage		<i>[Signature]</i>
05	KPOBLI Virginie	Venduse	67292297	<i>[Signature]</i>
06	KOISSI Marceline	Venduse		<i>[Signature]</i>
07	EDOH Akouell	Venduse		<i>[Signature]</i>
08	KPOBLI Marc	Venduse	66484677	<i>[Signature]</i>
09	TOSSEU Blaise	Commerçant		<i>[Signature]</i>
10	TOSSEU Manstin	Herboriste	90170117	<i>[Signature]</i>
11	DANYROSSI Albedine	Venduse		<i>[Signature]</i>
12	GHASEU Fabrice	Conteur	47053601	<i>[Signature]</i>

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	ZOHOUNGBE Norbert	Cultivateur		
14	MIKE Ezekiel	Cultivateur	91188268	
15	FIOAESHOUÉ Toussaint	Vendeur	66578458	
16	NOUNOMVI Koffi	Pêcheur		
17	DJOSFOI Fontex	Éleveur	56495892	
18	GROAZO God	Pêcheur	46943628	
19	GRETE Générion	Cultivateur	50381637	
20	GREKE Isaac	Informaticien	69094308	
21	GHONLONFON Samuel	Pêcheur		
22	BESSAN Bamiché	Vendeur		
23	KOFFI Judith	Cuillère	91666419	
24	ANATO Coéla	Vendeur		
25	GOUDJI Brijeth	Vendeur	51675314	
26	KPOBLI Coami	Conseiller	62863608	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/03/2023
Début de la séance	:	16h45'
Fin de la séance	:	17h55'
Commune	:	GRAND-POPO
Arrondissement	:	AGOUÉ
Village/quartier	:	MISSIHOUN-CONDJI
Lieu	:	Maison AMOUSSOUVIGAN Lazare
Langue de travail	:	Minan, Fon

Représentants du
Consultant

: AGBANOU Thierry
YABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi trois mars, s'est tenue une séance de consultation du public à Missihoun-Condji (Grand-Popo) dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités au Sud du Bénin. Expliquer le projet et la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (E.I.E.S) du dit projet à travers la collecte des données environnementales et sociales aux populations est la raison fondamentale de la séance. Ainsi, Monsieur MATCHIADON Kossivi, conseiller du Village, sous l'autorisation du CV a pris la parole pour dire merci à sa population mobilisée. La parole fut accordée à Monsieur ECHHA Gaél pour débiter et expliquer l'objectif de la séance.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- AMOUSSOUVIGAN Lazare : Merci à vous. Il y a beaucoup de marchands ici qui utilisent beaucoup d'essence. Donc, le courant leur permettra de rentabiliser leurs activités.
- KODJO Parfait : Merci. C'est éléphant ? Que cela ne soit pas éléphant blanc. Que le projet soit réellement mis en œuvre. Les arbres ne sont pas et ne feront pas obstacles pour ce projet dans notre localité. Le courant est une nécessité.
- SIDI-OKLOU Midawè : Ce que vous avez amené, je suis content. Que la promesse soit tenue. Merci.
- AGBADJI Fidèle : Que le courant électrique vienne. L'électricité va développer la localité. On va vendre glace, jus, divers autres produits frais.
- AKO LATCHE Viricane : Quand les travaux vont réellement démarrer ?
- GBETOHO Pierre : Nous vous remercions et merci infiniment au gouvernement pour les efforts. Si les lignes faisaient casser une maison ou une clôture, comment comptez-vous gérer ?
- FOTEPE Michaël : Merci à vous. Je suis content parce que vous êtes venus nous voir. Nous sommes des pêcheurs. Avec le courant, nous allons conserver nos produits. Que le courant vienne vite.

pour nous soulager.

-MATCHIADON KOSIVI : Merci à vous. Nous espérons l'électricité dans cette zone, il y a longtemps. Notre centre de santé, nos enfants, nos maraîchers n'ont pas d'électricité.

Réponses aux questions

Pour les réponses aux questions posées par les participants, l'animateur de séance Monsieur Gaël ECHHA a d'abord remercié les intervenant pour la qualité des préoccupations exprimées. Il a ensuite souligné que les dispositions sont prises pour que les maisons et clôtures ne soient pas touchées dans le cadre de ce projet. Enfin il a rassuré les participants sur le fait que toutes les doléances feront objet du rapport de la mission.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de ce jour, les participants sont contents avec beaucoup de satisfaction. En effet, des points sont soulevés, des décisions sont prises et des propositions et recommandations sont faites.

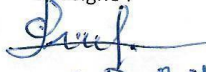
Synthèse des points retenus :

- Recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Mise en place des lampadaires pour faciliter les études des apprenants ;
- Dédommagement de PAP (Personnes Affectées par le Projet) ;
- Apport d'électricité à l'EPP Missihoun - Condji ;
- Electrification du centre de santé de Missihoun - Condji ;
- Démarrage des travaux du projet très tôt ;
- Sensibilisation des populations sur le démarrage des travaux.

Ont signé :



AKOLATCHE Viviane
(Représentante des femmes)




KODJO Parfait
(Représentant des Jeunes)

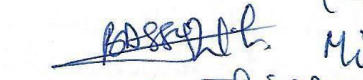


SIDOCLOU Midawé
(Représentant des aînés)




MATCHIADON Kossivi
(Conseiller Village Missihoun - Condji)


YABI Hemi
(Consultant)


AGBAKOU Thierry
(Consultant)




ROBERT C. HOUNNI
(Chef du Village
Missihoun - Condji)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin







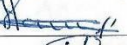



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 3

Village : MISSIHOUN-CONDJI Arrondissement : A. GÖLIE Commune : Grand-Popo
Date : 03/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	MATCHIADON Koissivi	Maraîcher	6357 7227 6129 1952	
02	KODJO Parfait	Maraîcher	9575-1870	
03	AMOISSOUVIGAN Lazare	Frigoriste	60394435	
04	ZOTEPE Zibra	Pêcheur	6066 9313	
05	SIDI-OKLOU Koffi	Commerce	6775 3716	
06	AKOLATCHE Viviane	Maraîcheuse	6077 4774	
07	GBADOE Houéssou	Pêcheur	95340541	
08	ACHIGBI Yao	Pêcheur	5923 5211	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	AGBADJI Fiolèle	Maraîcheuse	6275 7228	
10	BLEBOU Vick	Maraîcheuse	5358 2963	
11	AZANMA Olivier	Vulgarisateur	66196292	
12	GBÉTOHO Pierre	Élève	9825 2632	
13	DOSSA Olivia	Couturière	98657361	
14	MONKADJA Kakefo	Maraîcheuse	6071 5513	
15	Missihoun Ekoué F.	Pêcheur	5508 4246	
16	BOGLO Bibigan	Pêcheur	6276 3536	
17	ABLOMETCHI Happy	Maraîcheuse	-	
18	AMOISSOUVI Ines	Chauffeur	9760 4970	
19	ADOLOUHOIN Medard	Maraîcher	5357 4358	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	SOSSOU Zouka	Chauffeur	97178337	
21	MONZADJA Salamatou	Elève	63251007	
22	ATIKPO Dédé	Mécanicien	60668223	
23	SOSSOU Vivien	Maraîcher	97401487	
24	MEHOU-Coko N. Blanche	MENAGERE	978617868 35185859	
25	DEGBE K. Christian	Maraîcher	/	/
26	AZAGBA Goffi Joachim	Hôtelier	69424579	
27	HOUNGOU C. Robert	C.V. Missi Houngou condi	87261769	
28	DJIBOU Sylvain	Consultant	66587949	
29	YABI Hémé	Consultant	96563538	#74/MS1
30	ECHHA Gaël	Consultant	62656229	
31	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	07 Août 2024
Début de la séance	:	16h00'
Fin de la séance	:	17h30'
Commune	:	Comè
Arrondissement	:	Comè
Village/quartier	:	Sossigbé
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : OLAOTAN Olivia
DR AGBANOU Thiery, DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le mercredi 07 août 2024, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'électrification des 150 localités du sud Bénin (lot 3). Le chef village a accueilli chaleureusement la consultante et remercié les participants. L'objectif de cette rencontre est de présenter en détail le projet à la communauté et recueillir les avis et suggestions des participants afin d'évaluer les potentiels impacts environnementaux et sociaux du projet et de définir les mesures adéquates.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AMOUSSOU DASSOU Mawénon : je vous remercie pour le projet mais nous prions les autorités à prendre en compte les zones qui sont encore dans l'obscurité par exemple pour ce projet il y a encore une bonne partie qui n'est pas pris en compte et qui est dans l'obscurité. Dans ma zone c'est l'obscurité total il faut que les travaux démarrent et qu'ils pensent à nous qui sommes l'autre côté de Sossybe.

ABALLO Michel : je vous remercie et nous remercions les autorités. Nous voulons que tout les doléances soient pris en compte et ne soient pas négliger.

GIBETAY Michel : je vous remercie et nous remercions les autorités nous acceptons le projet avec joie et nous vous prions de vous approchez de la mairie pour considérer les nouvelles voies et d'implanter les poteaux et les nouvelles lignes électriques dans les zones loties puisque nous sommes encore dans l'obscurité.

AMENZI COUJO Jean : je remercie les autorités et nous voulons que les travaux démarrent. J'aimerais souligner qu'il y a encore une bonne partie de la localité qui est dans l'obscurité.
Réponse du consultant : La consultante remercie les intervenants et les participants pour leurs interventions et les rassures que les interventions sont bien noté et pris en compte fidèlement.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les participantes acceptent le projet et recommandent de réaliser les travaux le plus vite possible, et de prendre aussi en compte l'accès à l'eau potable pour la population et de réaliser les infrastructures principalement les voies dans la localité

Ont signé :

Représentante des femmes
ASSO G.BAG Géraudine
Amy 51-90-87-86

Représentante des jeunes
TOHOUN Eric
em 66946827

Représentant des sages
Michel J ABALO

Représentant des consultants
OLAOTAN J.N. Olivia

chef
Arrondissement de SOSSIGBE
Le Chef
Quartier
AMENTI R. JEAN
64310857
AMENTI Kodjo Jean







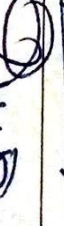
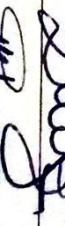



Projet d'Electrification Rurale (PERU)


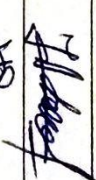





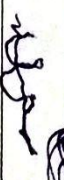



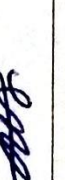




Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud Bénin




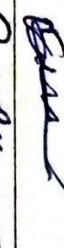

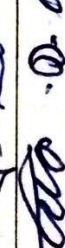









LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot

Village : SOSSIGBE Arrondissement : Comé Commune :
Comé Date : 07 Août 2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
01	TOHOUR Eric	Sondeur	66 946 8 272	
02	ASSOGABA Germaine	memagère	51.90.87-86	Just.
03	BEC E Edmond	maçon	87 63 06 95	
04	AMOUSSOU Achille	Cultivateur	67791329	
05	AMENTI K. JEAN	C ^Q SOSSIGBE	64910857	
06	AMOUSSOU DASSOU MARYEM	masson	91 34.34.86	
07	DADA Labi Rodolphe	chauffeur	94 65 82 25	
08	DESSOUS Stane	concomarata	97 19 52 29	
09	TEHTEHI H. Antoine	Cultivateur	97.863688	
10	ZIOT Paul Koffi	chef collectivite	95 61 70 86	
11	AHOUSSI Gilbert	Mémorisation	95 90 57 14	
12	AMENTI K. JOSEPH	Stalfeur	99 22 12 85	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TOZO Fabrice	Plombier	65 79 01 86	
14	ALEXANDRE Joseph	Electricien	60 10 09 89	
15	VIDE DAN IGFAC	Commerçant	98-81-53-38	
16	DORPOT Cadjo ERIC	Reverendeur	66 32 24 21	
17	SEBEGNAN Marcelin.	Reverendeur	66 35 50 85	
18	SEHDU Comlan Jean	Chauffeur	95 18 88 25	
19	GBETEY Michel	Entrepreneur	91 53 51 17	
20	NINVI Advien	Chauffeur	65 55 09 00	
21	KPOCHAN Michel	Electricien	95 13 53 83	
22	ANA Thiery	Professeur	97 24 99 72	
23	AKARPOVI Cyrille	95 26 20 93	Enseignant	
24	VINA KPO Ekton	Enseignant	95 27 93 41	
25	ADOTE KUAMI ERIC	Chauffeur	94 17 16 15	
26	KDSSI D. Ignace	Conseiller	96 27 81 06	
27	MAHOUSSI ROYE	Commerçant	64 38 25 39	
28	AFAIDJANI Berthele	Reverendeur	98 29 72 93	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	AJHNGN1550 Essivi	Cultivateur	95 73 69 70	
30	FATONDI, Stephane	Revanseuse	95 26 87 66	
31	ABALO J. Michel	Retraité	95 70 43 01	
32	ADJAZOUHOUE Stanislas	67 38 19 28	Enseignant	
33	ADJAZOUHOUE Martin	Enseignant	84 50 32 05	
34	TOSSEH Bismessu	Professeur	40 57 48 25	
35	TOSSEU Basile	Cuisinier	47 61 41 50	
36	ADETI SDBRANJI	Ménagère	97 24 46 98	
37	HDUNDJIOU Rodrigue	Enseignant	95 71 07 01	
38	AGUE Adeline	Coiffeuse	41 45 28 51	
39	EHOUI Francine	Ménagère	95 17 25 20	
40	HOUSSOU Etsabels	Ménagère	97 - 05-93-63	
41	MIDOKPO AKOSSIVA	Revendeuse	61 83 58 10	
42	KATAKA LEANTINE	Revendeuse	97 46 64 61	
43	AHENII AKPEDE	ANIMATEUR	97 66 42 53	
44	GHANLANJO Clement	Peintre	69 67 77 14	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	15h00
Fin de la séance	:	15h55
Commune	:	BOPA
Arrondissement	:	BOPA
Village/quartier	:	TCHANHOUE-COMÉ
Lieu	:	Maison du CV de Tchankoué-comé
Langue de travail	:	Gaboue, Fon, Français.

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN S. ABA
DR AGBANOU Thierry / DR YABI Herwe

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi vingt-quatre et le mardi seize juillet à 15h00 s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, zou et Mono.

Au début de la séance le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et à la population. Il a donné en suite la parole au consultant pour expliquer l'objet de la rencontre qui se présente comme suite :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations de la population.

Après avoir donné les détails, la population a pris la parole pour poser des questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

MOUSSOU Jacob: c'est un bon projet pour la localité et je remercie profondément les acteurs. Important d'éclairer par des lampes pendantes et couvrir la zone où se trouve le limiteuse d'électricité.

DOSSA Karvi: Merci pour tout ce que les autorités font pour nos localités. Est-ce que le projet prévoit aussi nous faire des caniveaux ou couvrir ce qui existe?

HOUÉDESSI Norbertine: Un bon très bon car cela va nous aider à réduire l'insécurité dans notre localité. Prêt pour accompagner les travaux.

HOUNDOU COMIAN: Merci à tous pour le travail. Il y a aura-t-il l'ouverture de la voie et l'installation de station et de marché pour nous?

Reponse du consultant

À la fin des préoccupations formulées et des recommandations, le consultant a rassuré que les préoccupations et recommandations seront tous intégrées dans le rapport.

Il n'y aura pas d'ouverture de voies, ni de création de marché. Mais les recommandations sont bien notées la population a accepté le projet et est satisfait des réponses apportées.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin des différents échanges, il faut
retenir que la séance s'est très bien déroulée.
La population est satisfaite des réponses apportées mais
à formuler les recommandations qui suivent :

- Installer pour nous des infrastructures
marchandes, des WC public, une ou deux station
d'essence.
- Réaménager (pavé) la voie allant vers le
cimetière
- Recruter la main d'œuvre locale pour le travail
la population étant satisfaite des points
abordés accepte le projet et veut que cela
commence au plus vite.

Ont signé :

~~Amadou~~
TOHOUÉGNON

KOUËSSI

61298369 (Représentant des jeunes)

~~Mamadou~~

HOUNNOU Christophe

97467933



Christophe HOUNNOU

~~Djigui~~
DENAKPO Loffi Albert

97265844
(Représentant des sages)

TOGBÉ Bernadette

61944954
(Représentant des femmes)

~~Alex~~
HOUNKPATIN
Alex
(Représentant
consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 03

Village : TCHANHOUE-COME

Bo PA

Date :

16.10.21.2024

Bo PA

Commune :



Christophe HOUNNOU

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	SOMAHOUÉ C. PECOS	Revérend	43 05 9791	
2	TOHOUENON K. Sunday	MENUISIER	61 29 83 69	
3	TOSSOU FRANÇOIS	ELEVE	51 18 10 40	
4	HOUNSIPÉ HOUNNOU	MENAGERE	-	PM
5	MEVO DELPHINE	"	53 28 49 06	Q
6	HEDEKO PAUL	MENUISIER	56 81 92 17	PM
7	HOUNNOUBO C. Paul	MELANICHE	68 21 35 64	
8	ZAHA Vincent	Bouffeur	97 49 80 92	
9	TOUBOÉ NOËL	"	97 04 55 42	
10	LOKOSSA TÉKO	"	97 31 44 74	
11	HOUEDESSILO BÉATINE	MENAGERE	61 21 92 22	MS
12	TOUBOÉ AYABA	"	97 46 28 23	T

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TOSSA PASCALELINE	MENAGERIE	82706649	
14	AKAYI VICTORIN	MENUISIER	99887370	
15	HOUSSOU JACOB	Releveur	95656883	
16	DOSSA COUYI	Pêcheur	96453124	
17	VIKIN NOËL	TAILLEUR	96637321	
18	HOUNKPE SUDDITH	Couturrière	58834592	
19	ZOUËOU HUBERT	FERRAILLEUR	92043660	
20	HOUNHOU COMLAN	e.v	92467933	
21	DENAKPO BAI	MENAGERIE	81723151	
22	TOWAKOU LÉOCADIE	"	—	
23	HEDEKO CELESTINE	"	—	
24	KITTI CELESTINE	"	—	
25	BAYON AYELE	Conseillère	96184811	
26	ASSOU ADJOUA	MENAGERIE	—	
27	SATIN EMON MARTINE	"	82253228	
28	AHOUSSOU VALERIE	"	99931226	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin Lot 3

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 03/03/2023
Début de la séance	: 15h
Fin de la séance	: 16h10
Commune	: BOPA
Arrondissement	: BOPA
Village/quartier	: TOHONOU
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Sahouy Fon

Représentants du
Consultant

: Agbanlos Thierry
YABI Hervé

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le vendredi trois février s'est tenue une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud-Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le chef du village a remercié la population pour avoir répondu favorablement à son invitation et a accordé la parole au consultant qui déclina l'objet de la réunion ainsi qu'il suit :

- Présenter les activités du projet.
- Recueillir les avis et recommandations des participants.

Après avoir présenté les activités du projet, le consultant a expliqué que sa mission est de collecter les données et informations environnementales et sociales afin d'analyser les impacts du projet sur le milieu récepteur.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DOTOU Yao Gauthier: Merci beaucoup. Il n'y a pas de voie dans notre localité. Comment les poteaux seront-ils implantés?

ZINSE Séverin: Merci beaucoup à vous. C'est une bonne chose. Ce projet existe il y a longtemps. A cause de manque de voie, les poteaux avaient été détournés à LOKOSSA dans un premier temps. Mais des voies ne sont pas tracées jusque là, et on se demande comment ça va se passer?

ASSOGBA Georgette: Pouvons-nous aller visiter le site? Nous avons un problème d'eau. On en veut. Nous sommes toutes nos activités tournent autour de l'eau. Nous souffrons.

KPANDU Sylvain: Que le CV nous explique un peu le travail des géomètres.

Réponse du Consultant

Après les interventions des participants, le consultant a repris la parole pour remercier tous les intervenants pour la qualité des avis et recommandations formulées. Il les a rassurés que leurs doléances ont été bien notées et seront ^{versées} au rapport de mission et transmis à qui de droit.

Pour répondre aux questions, il a rappelé au public que les lignes électriques vont

puisse uniquement le long des voies
existantes. Certains projets d'électrification
et non d'ouverture de voie.


Synthèse et recommandations.


La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants qui ont formulé les recommandations ci-après :

- Electrifier les quartiers KPINKON et AGBODJI
- Doter le village de système d'adduction d'eau courante
- Démarrer au plus vite les travaux.

Ont signé :


ZINSE Severin
(Représentant des aînés)



YABI Hervé
(Consultant)


KPANOU Sylvain
(SG/des jeunes)


ASSOGBA Georgette
(Représentante des femmes)




Barthélemy C. KPADI


AGBANOU Thien
(Consultant)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 3...

Village : TOHONOU Arrondissement : BOPA Commune : BOPA
Date : 02/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	KPADE C. Barthélémy	CV	97718784	
2	OKE Gildas	Pêcheur	97467626	
3	ANAGOVI Adrien	AS	56585260	
4	ADI Jacques	Président des jeunes	97020789	
5	KPOHOUÉDE Sedessi	Revendeur	97232764	
6	TATOU Gaspard	Pêcheur	97243596	
7	ODE Alfred	Pêcheur	—	
8	SATIGNON Marcellin	Revendeur	96752594	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	TOSAVI Y. Christophe	Cultivateur	95042627	
10	KRANOU Sylvain	Pêcheur	97211689	
11	ZOUGOU Christian	Cultivateur	91459900	
12	KRANOU Maxime	Pêcheur	5208335	
13	MEVO Tossou	Pêcheur	90340190	
14	KOFFI Houndjénouhon	Revendeur	—	
15	ASSOGBA Georgette	Revendeuse	66748565	
16	SAVI Lucien	Créateur Public	69865677	
17	DOTOU Y. Gantier	Revendeur	96955563	
18	YEHOUÉSSI Souzane	Revendeur	—	
19	TATOU Juliette	Coiffeuse	—	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	TATOU Eyrinaque	Pêcheur	5165 9272	
21	TOSSAVI Mervin	Élève	54825104	
22	DJAGADA Thérèse	Revendeuse	—	
23	TOSSAVI Heninsi	Revendeuse	—	
24	KAKPO Juliette	Revendeuse	—	
25	SATIGNON photo	Pêcheur	—	
26	YANOUVI Mon Pradé	Revendeuse	—	
27	AHLOU Faustin	Agent de Santé	9724 1007	
28	LOKOSSA Saturnin	Cultivateur	—	
29	DOUOU Juliette	Coiffeuse	96813833	
30	ODE Eildas	Apprenti coiffeur	60296042	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ODE Herre	Plombier	51079632	
32	NAGO Théo	Soudeur	67268504	
33	SAVI Marcel	Coiffeur	51670600	
34	ANATO Chantale	Revendeuse	50628278	
35	HOUNG Terri	Revendeuse	—	
36	TEGBESSOU Viviane	Revendeuse	—	
37	KPADE Tessi Virginie	Revendeuse	—	
38	ZINSE Séverin	Cultivateur	67049842	
39	HOUNDOYOI Celestin	Cultivateur	—	
40	HOUNDOYO Faustin	Cultivateur	54451060	
41	SATIGNON Eyrinen	Cultivateur	66348493	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	ONE Parfait	Cultivateur	90844277	ta P
43	YEHOUESSI Constant	Tailleur	—	
44	HOUNDOJO Gilbert	Cuisinier	—	
45	SENOU Josephine	Revendeuse	62239669	
46	TATOU Proxert	chef mâçon	—	ta P
47	ODE Houannon	Pêcheur	—	
48	TCHOTCHO Emile	Pêcheur	97810842	JGnf
49	TOSSE Jacques	Entrepreneur	55307743	JGnf
50	YABI Herve	consultant	96563538	#JCMB
51	BALOGOUN Remo	Consultant	96571553	VM



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/2024
Début de la séance	:	13h
Fin de la séance	:	14h 20
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	HOUIN
Village/quartier	:	TOKPA
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fongbé et Kotafongbé
Représentants du Consultant	:	DJESSONOU Franco ABBANOU Thierry et YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi seize juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin (Lot 3). Au début de la séance, le chef du village (CV) Monsieur Antonin EBLOZIN a adressé ses mots de joie à tous les participants et a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour présenter le projet, l'objectif de la mission d'EIES, recueillir les préoccupations des participants et répondre aux questions posées par les participants.

Après cette intervention, les questions et débats ont été.



B. QUESTIONS ET DEBATS

- TOSSOBI Louis : Je remercie l'Etat béninois pour l'électrification de notre village. Ma question est de savoir si les vons seront tracés lors des travaux.

- KANBANI Cedric : Merci de m'avoir accordé la parole. Ma question est de savoir si les anciens poteaux seront changés. Nous voulons une extension dans les autres hameaux qui ne sont pas pris en compte.

- SEENISSO Anselme : Je salue l'ensemble. J'aimerais demander les formalités à faire pour un abonnement au réseau.

Réponses aux questions
A cette étape le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que le tracé des vons n'est pas prévu dans ce projet. Ensuite, il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour les derniers d'exprimer des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises en charge du projet. Les doléances et recommandations faites sont:

- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'ombres à valeur économique
- recruter la main d'œuvre locale
- étendre le réseau de la SBE dans les autres localités
- démarrer le projet dans un bref délai.

Représentante
des femmes

AMELIE BO Julienne

Représentant des jeunes

SIDON HOUKIDE Léonard

Ont signé :



Antonin GBLOZIN

Représentant des sages

GBE BINO Barnabé

Consultant

JESSONOU Franck



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : TOKPA Lot : 3...
LOKOSSA Arrondissement : HOUIN Commune :
Date : 16/07/2024



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	GBLOZIN Antonin	Chef Village	95 81 47 11	
02	ASSOUK Jean-Pierre Claver	Producteur agricole	96 49 87 16	
03	KAKPOVI Olivier	Dépanneur	91 48 48 82	
04	GBEDJINDOU C. Barbabe	Directeur à la retraite	97 11 64 05	
05	ASSOGBA Rouam	Étudiant	94 30 99 86	
06	GBLOZIN Codjo	Margon	65 58 23 10	
07	TOGBE HOUNZANGSÉ	Électricien	95 09 20 44	
08	AMEGNI GO Julienne	Ménagère	97 04 69 81	
09	SIDOHOUNDE Léonard	Producteur agricole	96 75 43 10	
10	SEGNISSO Hermine	Ménagère	50 30 38 72	
11	MEKPOSSI Jean	Cuisinier	-	
12	KOUDANNOU Clarice	Photographe	97 67 96 64	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	TOSSOU Louis	Gongoneur	63 70 62 30	
14	TOZOUN Espédot	Cultivateur	69 96 91 12	
15	SOGBOSSI Hurgne	Eleveur	91 15 45 15	
16	VINASSOU Denise	Ménagère	69 33 57 93	
17	KANGNI Cédric	Etudiant	98 25 16 56	
18	SODANTONDU Maurice	Mécanicien	95 93 98 60	
19	ADODO Séraphin	Producteur	96 95 21 23	
20	TOSSAVI Comlan	Critiqueur public	52 14 24 36	
21	DOSSEH Bruno	Cultivateur	96 95 31 47	
22	ASSOU Jonas	Chauffeur	94 32 13 59	
23	SOZEHOUE Judith	Ménagère	94 52 54 37	
24	SESSOU Melania	Ménagère	96 09 23 57	
25	ASSOU Paul	Cultivateur	46 24 85 37	
26	AGBO Blandine	Ménagère	69 86 13 15	
27	ASSOU Marie	Ménagère	62 94 98 91	
28	SODJIKIN Sophe	Ménagère	43 24 81 87	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	KOURNIN Razak	Eleveur	81 08 03 39	
30	KOUPHIN Odile	Ménagère	66 68 41 66	
31	SEGNISSO Angelme	Couturier	63 73 35 77	
32	SOSSA Honoré	Producteur agricole	96 40 79 59	
33	DASSOU Delphin	Etudiant	59 68 13 66	
34	LAKOUSSA Lazard	Pêcheur	94 22 06 58	
35	HOIGNANHOUE Solange	Ménagère	66 21 41 68	
36	DANHOUEDE Crépin	Pêcheur	53 46 82 10	
37	AZAKPO Alida	Coiffeuse	61 32 31 62	
38	LATE Kodjo Adrien	Morgan	66 55 70 09	
39	DJESSONOU Franco	consultant	96 63 40 84	

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTAL
E ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio- économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sousprojet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous- traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les

représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

3. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et

coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la basevie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état

des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent. **19.**

Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour

cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de la SBEE ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par la SBEE ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. LA SBEE peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfuis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs. Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurité à utiliser par les entreprises en charge des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

t

t

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur site
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures , bottes	Tous travaux présentant des risques de blessure par projection d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes , masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques, ..) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoire sur site
Masques	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz)	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit,	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85 dB(A)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

t

t

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenante à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5. *Prevention des incendies*

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyage ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Énergie Électrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT) **H**

(HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension U_n en volts	
		en courant alternatif	en courant continu
Très basse tension <u>TBT</u>		$U_n \leq 50\text{v}$	$U_n \leq 120\text{v}$
Basse tension	BTA	$50\text{v} < U_n \leq 500\text{v}$	$120\text{v} < U_n \leq 750\text{v}$
	BTB	$500\text{v} < U_n \leq 1\,000\text{v}$	$750\text{v} < U_n \leq 1\,500\text{v}$
	HTA*	$1\,000\text{v} < U_n \leq 50\,000\text{v}$	$1\,500\text{v} < U_n \leq 75\,000\text{v}$
	HTB	$U_n > 50\,000\text{v}$	$U_n > 75\,000\text{v}$

Haute tension

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

**AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE AGENCE BENINOISE
D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE (ABERME)**

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social du Sous-projet d'électrification de 150
localités rurales du Sud-Bénin

Questionnaires de collectes des données

Bonjour/Bonsoir, M./Mme Je m'appelle, Je suis un agent de collecte de données pour le compte de SDI/SIE/IDH. Nous menons une enquête dans le cadre d'une étude de faisabilité de futurs sous-projets relatifs à l'électrification de votre localité. Cette enquête est initiée pour prendre en compte les aspects environnementales. Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire. L'entretien durera environ 45min. Toutes les informations que nous obtenons resteront strictement confidentielles et vos réponses et votre nom ne seront jamais révélés. J'aimerais que vous répondiez honnêtement aux questions. De plus, vous n'êtes pas obligé de répondre aux questions que vous ne souhaitez pas et vous pouvez interrompre

l'entretien à tout moment. Avez-vous des questions sur l'étude ou ce que j'ai dit ? Acceptez-vous de participer à cette interview ? **1- Identification de la localité**

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques (en UTM)	X : Y :

Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom et prénom de la PAP		
Contact téléphonique		
Nom de la personne contact en cas d'urgence		
Téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence		
Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires	
	Représentant du	
	Parent du propriétaire	
	Locataire	
	Autres (préciser)	
Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie		
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture	
	Commerce	
	Transport	
	Artisanat	
	APE/ACE	
	Privé	

	Autres (préciser)	
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)		
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme :	Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme :	Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)		
Personne vulnérable/handicapée	Oui	Non
Type de vulnérabilité		
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire		
<input type="checkbox"/> Religion <input type="checkbox"/> Christianisme <input type="checkbox"/> Islam <input type="checkbox"/> Animisme		
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage :		
<input type="checkbox"/> radio, <input type="checkbox"/> télévision, <input type="checkbox"/> ampoule, <input type="checkbox"/> ventilateur, <input type="checkbox"/> frigo, <input type="checkbox"/> fer à repasser, <input type="checkbox"/> chauffe-eau		
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme		

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			
3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3.. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |___| ; Couturier |___| ; Vulcanisateur |___| ; Tourneur |___| ; Scierie |___| ; etc.

2.4.. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5.. Quel est votre principal mode d’approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage,
 Pompe manuel, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d’eau dans l’emprise des lignes ? Oui Non Si
oui, le(s) quel(s)

Nature plan d’eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X :..... Y : Z :.....
			X :..... Y : Z :.....

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l’emprise des lignes ? Oui
Non
Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l’infrastructure	Village	Activité	Nombre d’usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s’agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X : Y : Z :
04					X : Y : Z :

05					X : Y : Z :
06					X : Y : Z :
07					X : Y : Z :
08					X : Y : Z :
09					X : Y : Z :
10					X : Y : Z : Z :

3. Usage du courant électrique

Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques

LETTRE DE CATÉGORISATION DU SOUS-PROJET

Lettre de catégorisation du sous-projet



AGENCE BÉNINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT

N° 1619 /2024/DG-ABE/DEES/AD

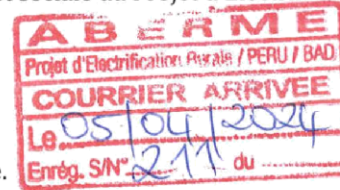
Cotonou, le 02 AVR 2024

Handwritten notes:
→ Coord PERU
RSES
pour planifier mes
reunions de travail
ABE
06/08/24
(me voir) 04/24

A
Madame la Liquidatrice de l'Agence
béninoise pour l'Environnement
d'Electrification Rurale et de
Maitrise d'Énergie (ABERME)

COTONOU

Objet: A/S Demande de catégorisation environnementale et sociale du Projet d'Electrification Rurale (PERU-Phase 2)



Madame la Liquidatrice,

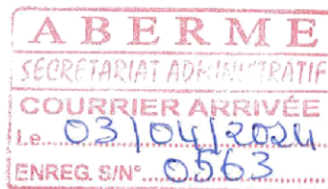
J'accuse bonne réception de votre courrier et vous remercie.

Je voudrais porter à votre connaissance que, conformément aux dispositions du décret 2022-390 du 13 juillet 2022 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale et sociale en République du Bénin, la catégorisation environnementale et sociale d'un projet est faite avant la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social.

Conformément aux nouvelles dispositions du décret sus-cité et à celles du guide général de réalisation des EIES et du guide sectoriel des projets d'électrification, le Projet d'Electrification Rurale (PERU-Phase 2) est de catégorie A.

Vous trouverez ci-joint, le tableau récapitulatif des demandes soumises sur le e-service de délivrance des certificats de conformité environnementale et sociale ainsi que les catégorisations des sous-projets faites depuis décembre 2023 et janvier 2024.

En vous sachant gré des dispositions utiles que vous ferez prendre pour le respect de la réglementation béninoise en vigueur dans le domaine de l'environnement, recevez, Madame la Liquidatrice, mes cordiales salutations.



EJ : 01

Signature: François-Cornille KEDOWIDE
Directeur Général

TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunitaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunitaires (école, centre de santé, poste de police...)
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'alimentation de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencées (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n°2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- l'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport unique contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.